

Dossier de Demande d'Autorisation Environnemental

PJ N°5 – ETUDE D'INCIDENCE



BUREAU D'ÉTUDES
CABINET D'AUDIT JURIDIQUE

ECO
SAVE

Société d'Action et
de Veille Environnementale
ESTER Technopole
Immeuble Antarès - BP 56959
22 rue Atlantis - 87069 Limoges Cedex
T. +33 (0)5 55 35 01 38
E. ecosave@orange.fr
www.ecosave.fr

TABLE DES MATIERES

ETAT ACTUEL DU SITE	6
LOCALISATION DU SITE D'EXPLOITATION	6
HISTORIQUE DU SITE.....	9
LE BATIMENT	13
CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES.....	13
SECURITE ET EQUIPEMENTS.....	14
AMENAGEMENTS INTERIEURS.....	14
ZONES DE STOCKAGE INTERIEURES.....	14
ORGANISATION DES STOCKAGES EXTERIEURS	15
SECTEUR OUEST	15
SECTEUR SUD-OUEST	15
SECTEUR EST	16
CIRCULATION ET EQUIPEMENTS	16
GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT	17
FONCTIONNEMENT DU SITE	20
MODIFICATIONS APPORTEES AU SITE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	20
MODIFICATION DE L'ORGANISATION DU BATIMENT	20
RENFORCEMENT DES STOCKAGES SPECIFIQUES	20
ZONE DE RECEPTION DES CLIENTS – DECHETTERIE INTERNE	20
SECURITE INCENDIE	20
MAINTIEN DE LA ZONE ADMINISTRATIVE.....	20
MODIFICATION DES SURFACES IMPERMEABILISEES ET DE LA GESTION DES RUISSELLEMENTS	22
MODIFICATION DE L'ORGANISATION DES STOCKAGES EXTERIEURS	24
PRINCIPALES MODIFICATIONS DU FONCTIONNEMENT DU SITE	26
UNITE DE DEPOLLUTION DES VHU	26
TRAITEMENT DES METAUX	26
GESTION DES GROS ELECTROMENAGERS HORS FROID.....	26
ETAT ACTUEL DE L'ENVIRONNEMENT.....	27
DEFINITION DES ZONES D'ETUDE.....	27
ZONE D'ÉTUDE DE L'IMPACT DIRECT (ZEID)	27
ZONE D'ÉTUDE DE L'IMPACT INDIRECT (ZEII)	27
CONTEXTE GENERAL	28
HABITAT	28
ACTIVITE INDUSTRIELLE ET ARTISANALES	29
ACTIVITE AGRICOLE.....	32
ACTIVITE TOURISTIQUE.....	32
VOIES DE COMMUNICATION.....	32
COMPATIBILITE AVEC LE DOCUMENT D'URBANISME.....	32

ETAT DES MILIEUX NATURELS	36
TOPOGRAPHIE	36
GEOLOGIE.....	37
CONTEXTE LITHOLOGIQUE LOCAL	37
FORMATIONS VOISINES.....	37
MORPHOLOGIE ET SUBSTRATUM.....	38
LEXIQUE DES TERMES GEOLOGIQUES	38
CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE	40
AQUIFERES ET STRUCTURE DU SOUS-SOL	40
ALIMENTATION ET ECOULEMENT.....	40
CAPTAGES ET USAGES DE L'EAU.....	40
VULNERABILITE ET RISQUES DE POLLUTION.....	40
LEXIQUE DES TERMES HYDROGEOLOGIQUES	40
MILIEUX NATURELS PRESENTS.....	41
FAUNE ET FLORE	43
FLORE	43
AVIFAUNE	51
MAMMIFERES.....	57
AMPHIBIEN	58
REPTILES.....	59
MOLLUSQUES.....	60
POISSON.....	61
ARAIGNEES.....	62
COLEOPTERES	63
HEMIPTERES.....	64
HYMENOPTERES.....	65
LIBELLULES	66
ORTHOPTERES	67
PAPILLONS	69
SITES PROTEGES	72
NATURA 2000.....	75
SIC n°FR2400531 Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichone (14,9 km du site)	75
ZPS n°FR2410003 Brenne (16 km du site)	75
ZNIEFF	75
ZNIEFF de type 1 : Prairies humides du Montet et de Mousseaux (2,4 km du site)	75
ZNIEFF de type 2 : Prairies de la vallée de l'Indre dans l'agglomération Castelroussine (2,4 km du site)	76
ZNIEFF de type 2 : Marais de Thizay (10 km du site).....	76
MASSE D'EAU	78
UTILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU	80
QUALITE DE L'AIR	82
GESTION DES DECHETS	83
GESTION DU STOCK DE DECHETS EN TRANSIT (ACTIVITE PRINCIPALE DU SITE).....	83
DECHETS PRODUITS PAR L'ACTIVITE DU SITE	83
BRUITS ET VIBRATIONS.....	83

BRUIT.....	83
VIBRATIONS	85
RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	85
RISQUES NATURELS CONCERNANT LA COMMUNE DE MONTIERCHAUME	85
ZONAGES SISMIQUES.....	85
REMONTEE DE NAPPE.....	86
MOUVEMENTS DE TERRAIN	86
RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES.....	87
RADON	88
RISQUES INDUSTRIELS CONCERNANT LA COMMUNE DE MONTIERCHAUME	89
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE).....	89
POLLUTION DES SOLS	90
<u>INCIDENCES DIRECTES ET INDIRECTES, TEMPORAIRES ET PERMANENTES DU PROJET</u>	<u>91</u>
PAYSAGE ET PATRIMOINE	91
EFFETS NOTABLES SUR LES PAYSAGES	91
EFFETS NOTABLES SUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE.....	91
MILIEUX NATURELS ET BIODIVERSITE	91
PRESERVATION DE LA FAUNE ET LA FLORE	91
PRESERVATION DES ZONES HUMIDES	92
PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE	92
PRESERVATION DES ESPACES NATURELS PROTEGES (ZNIEFF, NATURA 2 000...).....	92
RISQUES NATURELS	92
INONDATION	92
SEISME.....	92
RADON.....	93
EXPOSITION DU SITE DU PROJET AUX RISQUES NATURELS	93
CYCLE DE L'EAU	93
EAUX DE SURFACE	93
EAUX SOUTERRAINES	93
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE.....	94
GESTION DE L'ASSAINISSEMENT	94
GESTION DES EAUX DE PLUIE	94
SOLS ET SOUS-SOLS	94
EFFETS SUR LES SOLS.....	94
EFFETS SUR LE SOUS-SOL	95
ENERGIE	95
EFFETS SUR LA CONSOMMATION D'ENERGIE.....	95
EFFETS SUR LA PRODUCTION D'ENERGIE	95
GESTION DES DECHETS	96
EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	96
QUALITE DE L'AIR	97
RISQUES TECHNOLOGIQUES.....	97
BRUIT/CALME.....	97
CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	98
SANTE	98

SYNTHESE DES EFFETS NOTABLES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE HUMAINE	99
MESURES ENVISAGEES POUR EVITER ET REDUIRE LES EFFETS NEGATIFS NOTABLES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT.....	99
MESURES DE SUIVI	100
CONDITIONS DE REMISE EN ETAT DU SITE APRES EXPLOITATION	100
RAISONS POUR LESQUELLES LE PROJET A ETE RETENU.....	100
ALTERNATIVES ET RAISONS DU CHOIX	101
COMPATIBILITE AVEC LE SDAGE.....	102
1 - REPENSER LES AMENAGEMENTS DE COURS D'EAU DANS LEUR BASSIN VERSANT	103
2 - REDUIRE LA POLLUTION AUX NITRATES	106
3 - REDUIRE LA POLLUTION ORGANIQUE, PHOSPHOREE ET MICROBIOLOGIQUE	107
4 - MAITRISER ET REDUIRE LA POLLUTION PAR LES PESTICIDES	109
5 - MAITRISER ET REDUIRE LES POLLUTIONS DUES AUX MICROPOLLUANTS	111
6 - PROTEGER LA SANTE EN PROTEGEANT LA RESSOURCE EN EAU	113
7 - GERER LES PRELEVEMENTS D'EAU DE MANIERE EQUILIBREE ET DURABLE	116
8 - PRESERVER ET RESTAURER LES ZONES HUMIDES	119
9 - PRESERVER LA BIODIVERSITE AQUATIQUE	121
10 - PRESERVER LE LITTORAL	123
11 - PRESERVER LES TETES DE BASSIN VERSANT	127
12 - FACILITER LA GOUVERNANCE LOCALE ET RENFORCER LA COHERENCE DES TERRITOIRES ET DES POLITIQUES PUBLIQUES.....	128
13 - METTRE EN PLACE DES OUTILS REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS.....	130
14 - INFORMER, SENSIBILISER, FAVORISER LES ECHANGES	131

FIGURES

FIGURE 1 : EXTRAIT DU REGLEMENT GRAPHIQUE DU PLU DE LA COMMUNE DE GUERET.....	33
FIGURE 2 : COUPE TOPOGRAPHIQUE NORD-SUD	36
FIGURE 3 : COUPE TOPOGRAPHIQUE EST-OUEST	37
FIGURE 4 : EXTRAIT DE LA CARTE GEOLOGIQUE N°544 DE « CHATEAUROUX » AU 1/50 000	38

CARTES

CARTE 1 : LOCALISATION DU SITE (1-75 000)	7
CARTE 2 : VUE AERIENNE DU SITE (1-10 000).....	8
CARTE 3 : ORGANISATION INTERIEURE DU BATIMENT.....	15
CARTE 4 : ORGANISATION DES STOCKAGES EXTERIEURS.....	16
CARTE 5 : RESEAU PLUVIAL.....	18
CARTE 6 : PROJET D'ORGANISATION DES STOCKAGES DANS LE BATIMENT.....	21
CARTE 7 : EVOLUTION DES SURFACES IMPERMEABILISEES	23
CARTE 8 : ORGANISATION DES STOCKAGES EXTERIEURS.....	25
CARTE 9 : LOCALISATION DES HABITATIONS LES PLUS PROCHES.....	28
CARTE 10 : LOCALISATION DES ACTIVITES INDUSTRIELLES OU ARTISANALES LES PLUS PROCHES	29
CARTE 11 : LOCALISATION DES ICPE LES PLUS PROCHES	30
CARTE 12 : OCCUPATION DES SOLS (CORINE LAND COVER 2018)	42
CARTE 13 : LOCALISATION DES ZONES NATURA 2000	73
CARTE 14 : LOCALISATION DES ZONES NATURA 2000	74
CARTE 15 : COURS D'EAU.....	77
CARTE 16 : MASSES D'EAU	79

PHOTOS

PHOTO 1 : PHOTO AERIENNE DU SITE 11 JUIN 1981	9
PHOTO 2 : PHOTO AERIENNE DU SITE 19 JUIN 1999	10
PHOTO 3 : PHOTO AERIENNE DU SITE 17 MAI 2004	11
PHOTO 4 : PHOTO AERIENNE DU SITE 21 SEPTEMBRE 2021	12
PHOTO 3 : FOSSE PERIPHERIQUE NORD-OUEST.....	19
PHOTO 5 : FOSSE PERIPHERIQUE NORD-OUEST.....	19
PHOTO 4 : FOSSE PERIPHERIQUE SUD-EST	19

ÉTAT ACTUEL DU SITE

Localisation du site d'exploitation

Le site d'exploitation est dans la ZAE la Malterie, 36130 Montierchaume. Il est implanté sur la parcelle 120, section AA.

Le site fait partie de la ZAE la Malterie.

La zone d'activités est connectée à l'Autoroute A 20 à l'ouest (direction Paris ou Toulouse) et à la N141 en direction de Bourges. Elle se situe à 135 km de Limoges (A20) et à 60 km de Bourges (N 141) et 150 km d'Orléans (A20).

LA MALTERIE Montierchaume

1 - ADVEO FRANCE – CALIPAGE
Stockage et distribution de fournitures de bureau - 02 54 35 58 30

2 - AEB LOCATION
Location et vente de matériels pro. et particuliers - 02 54 26 47 47

3 - AEROCAST CCP EUROPE
Fonderie d'aluminium et de magnésium - 02 54 26 49 49

4 - AUBERGE'RIE (L')
Restaurant inter-entreprises - 02 54 22 20 54

5 - BALSAN
Confection administrative et militaire de produits - 02 54 60 50 00

6 - BARILLA
Panification pâtisserie biscuiterie en gros - 02 54 26 44 00

7 - BERRY CART
Entrepôts pour l'usine BALSAN - 02 54 07 62 68

8 - BERTRAND (FRANCK) SARL
Terrassement/défrichage curage de fosses travaux publics - 02 54 34 39 42

9 - CZEPA
Formation compléments d'aéroport - 02 54 35 53 50

10 - CCZ LOGISTIQUE SAS
Stockage manutention logistique locations - 02 54 27 87 14

11 - CHAUSSON MATERIAUX
Distribution de matériaux de construction - 02 54 25 00 00

12 - COUTANT TRANSPORTS
Transports de marchandises - 02 54 29 55 50

13 - COVEPA MICHELS
Fabrication de cartonnages articles d'emballages - 02 54 29 41 39

14 - FENWICK LINDE SARL
Réparation, maintenance, location de chariots et manutention - 02 54 26 40 00

15 - GRTGAZ
Plateforme logistique de transport de gaz naturel (philogaz) - 02 54 61 53 50

16 - HAEREAUX TECHNOLOGIE SAS
Traitement de surfaces - 02 54 27 81 80

17 - HALLE (LA)
Entrepôts ateliers et bureaux administratifs - 02 54 29 14 14

18 - LISI AEROSPACE
Equipementier de l'industrie aéronautique, fabricant de fixations et de composants d'assemblage - 02 48 23 45 00

19 - MAINTENANCE INDUSTRIELLE
Maintenance machines et système production mises aux normes - 02 54 22 11 44

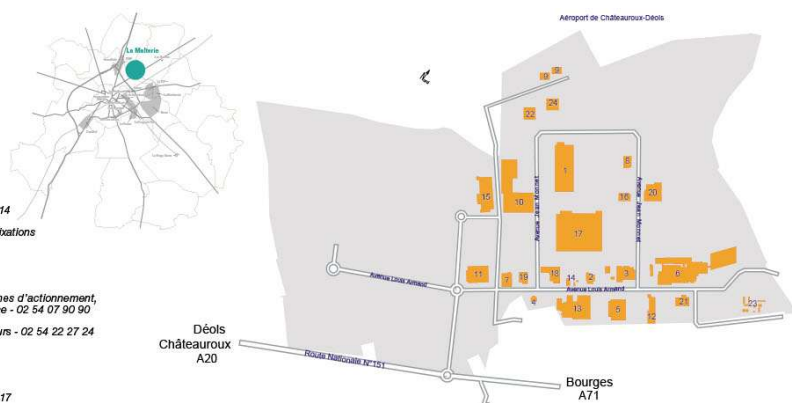
20 - PGA ELECTRONIC / ASTRONICS
Equipementier aéronautique dans le domaine des systèmes d'actionnement, d'éclairage et de divertissement à bord dédiée à la cabine - 02 54 07 90 90

21 - SCR – SOCIÉTÉ DES COMPOSANTS RECORD
Fabrication de composants industriels et de condensateurs - 02 54 22 27 24

22 - STA CENTRE OUEST
Collecte et traitement des déchets - 02 54 26 91 91

23 - SPA DE L'INDRE
Pension pour animaux - 02 54 34 74 27

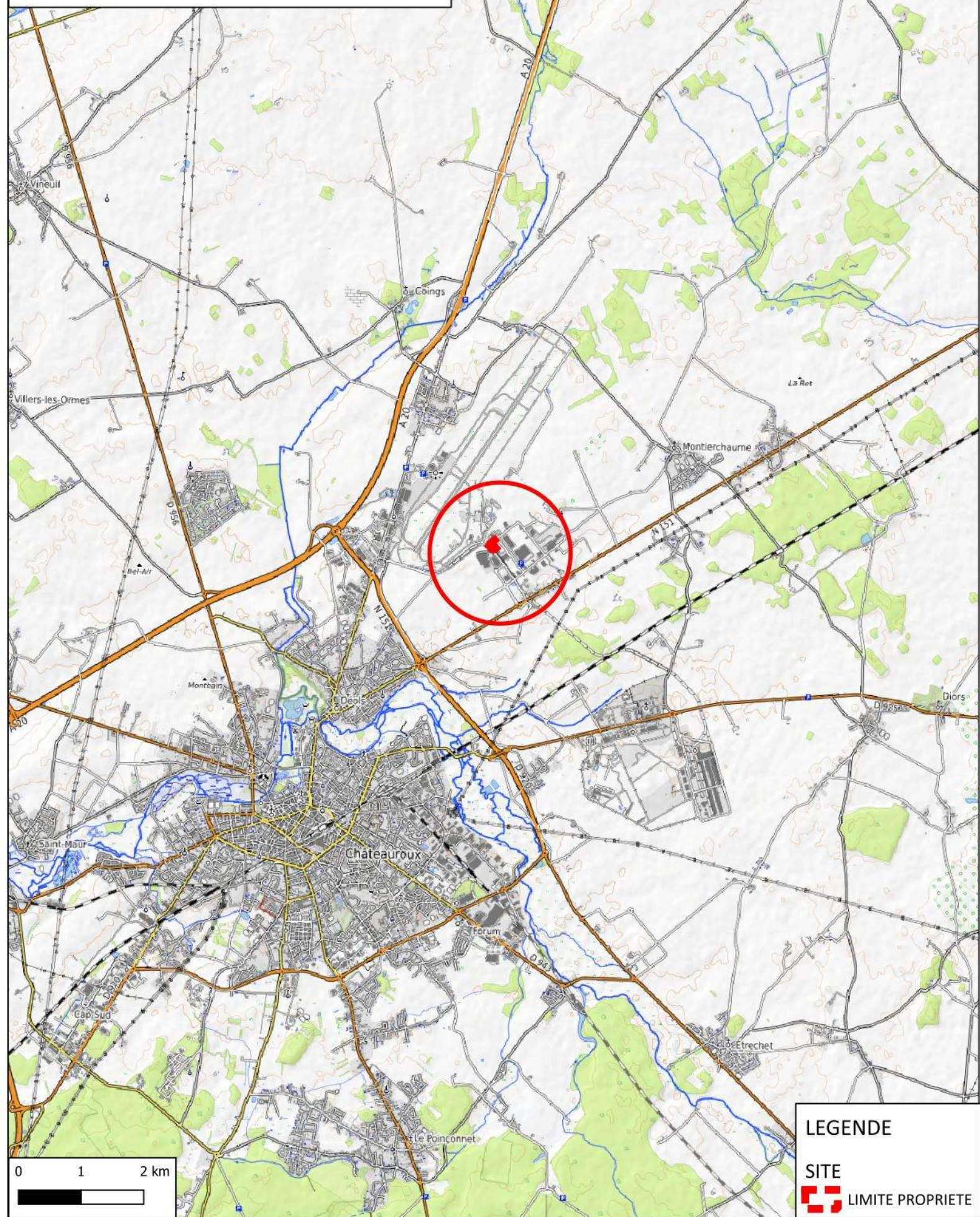
24 - STACI
Logistique, spécialiste du picking de détail - 02 54 24 23 17



PJ N°46 - DESCRIPTION DU PROJET

Dossier de demande d'autorisation
Environnementale HENault 36

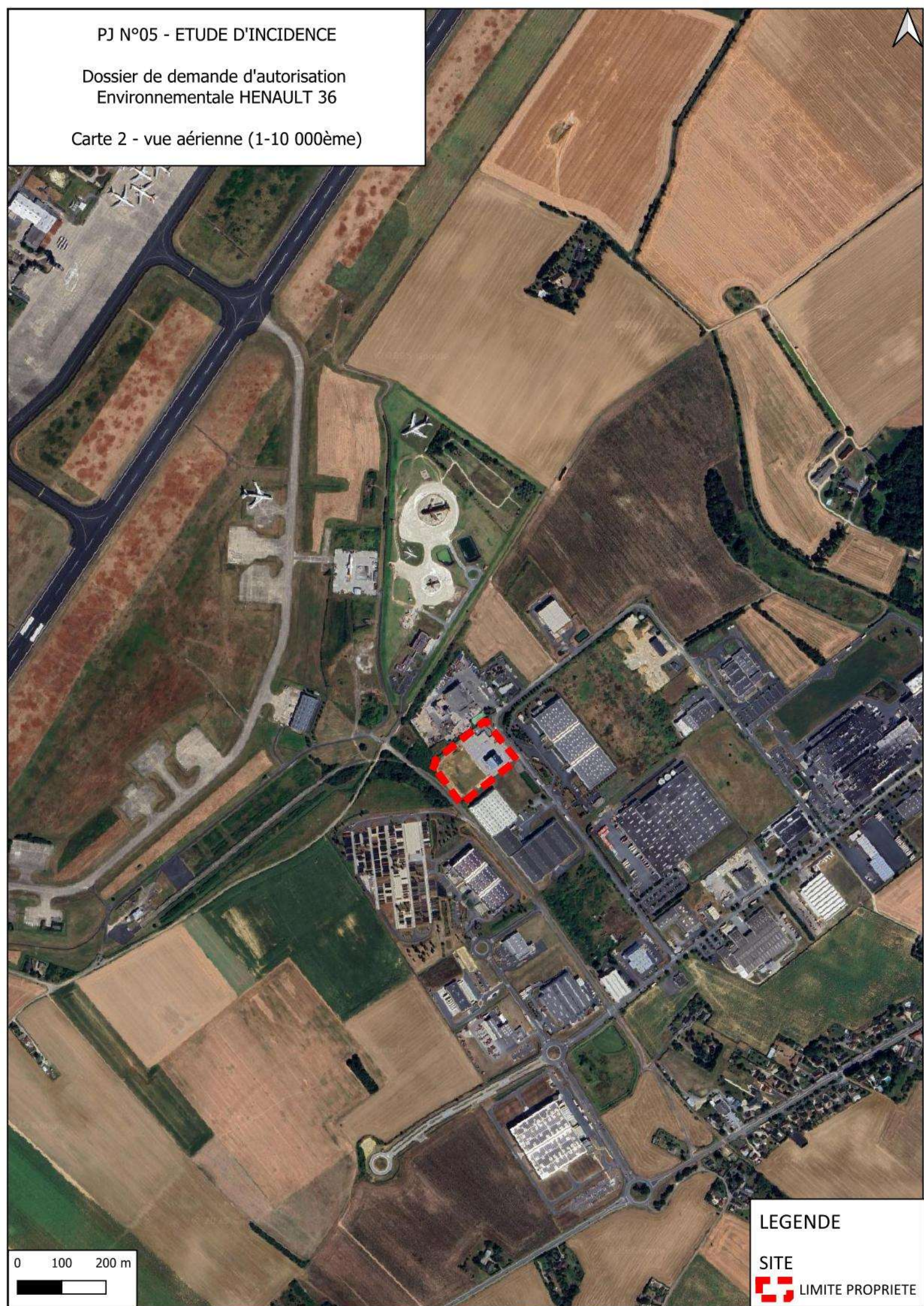
Carte 1 - localisation du site



PJ N°05 - ETUDE D'INCIDENCE

Dossier de demande d'autorisation
Environnementale HENault 36

Carte 2 - vue aérienne (1-10 000ème)



LEGENDE

SITE



LIMITE PROPRIETE

0 100 200 m



Historique du site

En 1981, le secteur de la Martinerie présentait un paysage ouvert à dominante agricole. Le terrain correspondant à l'actuel site de la société HENAULT se situait au cœur d'un vaste ensemble de grandes parcelles cultivées, dont l'organisation régulière traduisait une pratique de culture intensive. L'absence de haies, de boisements ou de végétation arborée conférait à cet espace un caractère uniforme, typique des plaines céréalières du Berry. Aucun bâtiment, ni structure liée à une activité industrielle ou artisanale, n'était alors présent sur l'emprise concernée.

Au nord du site, se trouvait déjà implanté l'aéroport de Châteauroux-Centre, dont les pistes et infrastructures occupaient une large emprise sur le plateau. Cet équipement structurant constituait alors le principal élément bâti du secteur, dans un environnement autrement marqué par la prédominance des grandes cultures.



Photo 1 : photo aérienne du site 11 juin 1981

Entre 1981 et 1999, le secteur de la Martinerie a connu une transformation progressive marquée par le développement des premières infrastructures de la zone d'activités au sud de l'aéroport de Châteauroux-Centre. L'emprise correspondant à l'actuel site de la société HENAULT, autrefois strictement agricole, se trouve désormais intégrée à un ensemble partiellement aménagé.

Plusieurs bâtiments isolés, accompagnés de voiries d'accès, ont été implantés en bordure des anciennes parcelles cultivées, amorçant la structuration de la zone d'activités. Les terrains environnants conservent néanmoins une large dominante agricole, avec la présence de grandes parcelles de culture et quelques prairies résiduelles. L'aéroport, situé immédiatement au nord, reste un élément majeur du paysage et conserve son emprise initiale.

Cette période marque ainsi la transition d'un espace exclusivement rural vers un secteur mixte associant activités économiques émergentes et surfaces agricoles, prélude à l'urbanisation plus étendue observée au cours des décennies suivantes.



Photo 2 : photo aérienne du site 19 juin 1999

En 2004, le secteur de la Martinerie présente un visage nettement plus urbanisé qu'à la fin des années 1990. Le développement de la zone d'activités au sud de l'aéroport de Châteauroux-Centre s'est poursuivi, avec la densification des constructions et la structuration des voiries internes. L'emprise correspondant au futur site de la société HENAULT, désormais bordée par plusieurs bâtiments et voies d'accès, reste toutefois non bâtie et conserve un caractère enherbé ou cultivé.

L'aéroport, situé immédiatement au nord, demeure un élément structurant majeur du paysage, avec des pistes et des zones de stationnement d'aéronefs étendues. Autour de lui, les nouvelles implantations économiques traduisent la montée en puissance de l'activité industrielle et logistique sur le secteur.

Les espaces agricoles, encore bien présents au sud et à l'est, apparaissent progressivement morcelés par l'extension des aménagements, confirmant la mutation du site d'un territoire à vocation agricole vers un pôle d'activités économiques en pleine expansion.



Photo 3 : photo aérienne du site 17 mai 2004

En 2021, la zone de la Martinerie apparaît pleinement urbanisée et structurée. L'environnement immédiat du futur site de la société HENAULT, localisé au nord de la zone d'activités, est désormais intégré à un tissu industriel dense, composé de bâtiments d'entreprises, d'entrepôts et d'infrastructures routières aménagées.

L'emprise délimitée, jusque-là non bâtie, correspond à une parcelle nivelée et désherbée, probablement en attente d'aménagement. Les parcelles voisines sont déjà occupées par des bâtiments industriels de grande dimension, reliés à un réseau viaire hiérarchisé et à des zones de stationnement.

Les espaces agricoles subsistent en périphérie sud et est de la zone d'activités, mais leur emprise a nettement diminué. L'ensemble illustre la consolidation de la vocation économique du site, caractérisée par un développement maîtrisé des aménagements dans la continuité des infrastructures aéroportuaires.



Photo 4 : photo aérienne du site 21 septembre 2021

Le site, d'une superficie totale de 17 845 m², a été acquis en 2023 par la SCI ARVIELIN, propriétaire des terrains et des bâtiments. La société HENAULT 36, spécialisée dans la collecte, le tri et la valorisation des déchets métalliques et non dangereux, en est le locataire et exploitant depuis septembre 2023. Cette implantation marque l'extension des activités du groupe HENAULT dans le département de l'Indre, en complément de son site principal d'Oradour-sur-Glane (87) et d'un site à Guéret (23).

Dans un premier temps, l'entreprise a déposé un dossier de déclaration au titre des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) afin d'autoriser l'exploitation du site dans le cadre d'une phase de lancement à volume réduit. Après deux années d'activité, le développement progressif de l'entreprise et l'augmentation du flux de déchets transitant par l'installation ont conduit à l'élaboration d'un projet d'extension et de montée en capacité, justifiant la présente demande d'autorisation environnementale.

À la suite de l'acquisition du terrain, une première phase d'aménagement a été menée sur une superficie d'environ 7 725 m², correspondant à la partie nord-est de la parcelle. Ces travaux ont permis la création et la mise en service des principales infrastructures nécessaires au fonctionnement de l'activité :

- Réalisation d'une dalle bétonnée couvrant environ 5 970 m², destinée à accueillir les zones de stockage et de circulation des véhicules ;
- Mise en place des réseaux enterrés (électricité, eau potable, fibre et assainissement) assurant le raccordement aux réseaux publics de la zone d'activités ;
- Installation d'un pont bascule en entrée de site, permettant la pesée des camions entrants et sortants ;
- Construction d'un bâtiment industriel de 755 m², à structure métallique et dalle étanche, abritant les bureaux, les zones de tri, les équipements de dépollution et les stockages sensibles ;
- Aménagement d'un fossé périphérique destiné à la collecte et à la canalisation des eaux de ruissellement vers le bassin de rétention ;
- Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales d'un volume total d'environ 1 000 m³ (surface de 623 m² pour une profondeur moyenne de 1,65 m), conçu pour assurer à la fois la gestion hydraulique du site et la rétention des eaux d'incendie grâce à une vanne d'isolement ;
- Installation d'un dispositif de traitement des eaux, comprenant un décanteur et un séparateur d'hydrocarbures en sortie de bassin, garantissant la qualité des rejets avant déversement dans le réseau de la ZAE la Malterie.

Ces aménagements ont permis de doter le site des infrastructures techniques et environnementales nécessaires à une exploitation conforme aux exigences réglementaires et adaptées à la nature des activités exercées.

Le bâtiment

Le bâtiment principal, implanté au centre de la parcelle, présente une surface totale d'environ 755 m².

Caractéristiques constructives

L'édifice repose sur une dalle béton étanche, dimensionnée pour supporter la circulation et le stockage de charges lourdes. Sa structure métallique offre une stabilité au feu de 15 minutes, tandis que les murs périphériques assurent une protection renforcée :

- Les façades sud-ouest et nord-est sont constituées de murs en béton banché d'une épaisseur de 20 cm, présentant une résistance coupe-feu d'une heure sur une hauteur de 4 mètres ;
- La façade nord-ouest est équipée de blocs béton de type "légé" sur une hauteur de 3,2 mètres ;
- Un bardage en panneaux sandwichs classé A2-s1, d0 de stabilité au feu de 30 minutes, complète l'enveloppe du bâtiment au-dessus des murs béton et sur l'ensemble des parois supérieures.

La toiture est réalisée en panneaux sandwichs de même classement au feu (A2-s1, d0 de stabilité au feu de 30 minutes) et comporte sept trappes de désenfumage en plexiglas transparent, assurant à la fois l'évacuation des fumées et un éclairage naturel satisfaisant. La surface totale de désenfumage représente plus de 2 % de la surface au sol du bâtiment.

Le bâtiment dispose de trois doubles-portes sectionnelles, dimensionnées pour le passage de poids lourds, ainsi que de deux accès piétons.

Sécurité et équipements

Le bâtiment est équipé de dispositifs de sécurité et de prévention conformes à la réglementation en vigueur :

- ✚ Système de vidéosurveillance avec caméras thermiques à intelligence embarquée, reliées à un stockeur vidéo et à une centrale d'alarme ;
- ✚ Détecteurs d'incendie et d'intrusion connectés à une centrale de télésurveillance ;
- ✚ Dix extincteurs répartis selon la nature des stockages et des risques identifiés.

Aménagements intérieurs

Une zone de bureaux et de locaux sociaux de 91 m² est aménagée le long de la façade sud-est. Elle comprend :

- ✚ un accueil de 23,4 m²,
- ✚ deux bureaux de 8,5 m² chacun,
- ✚ un vestiaire hommes et un vestiaire femmes de 4,7 m² chacun,
- ✚ deux sanitaires de 3,7 m² chacun,
- ✚ un réfectoire de 16,4 m².

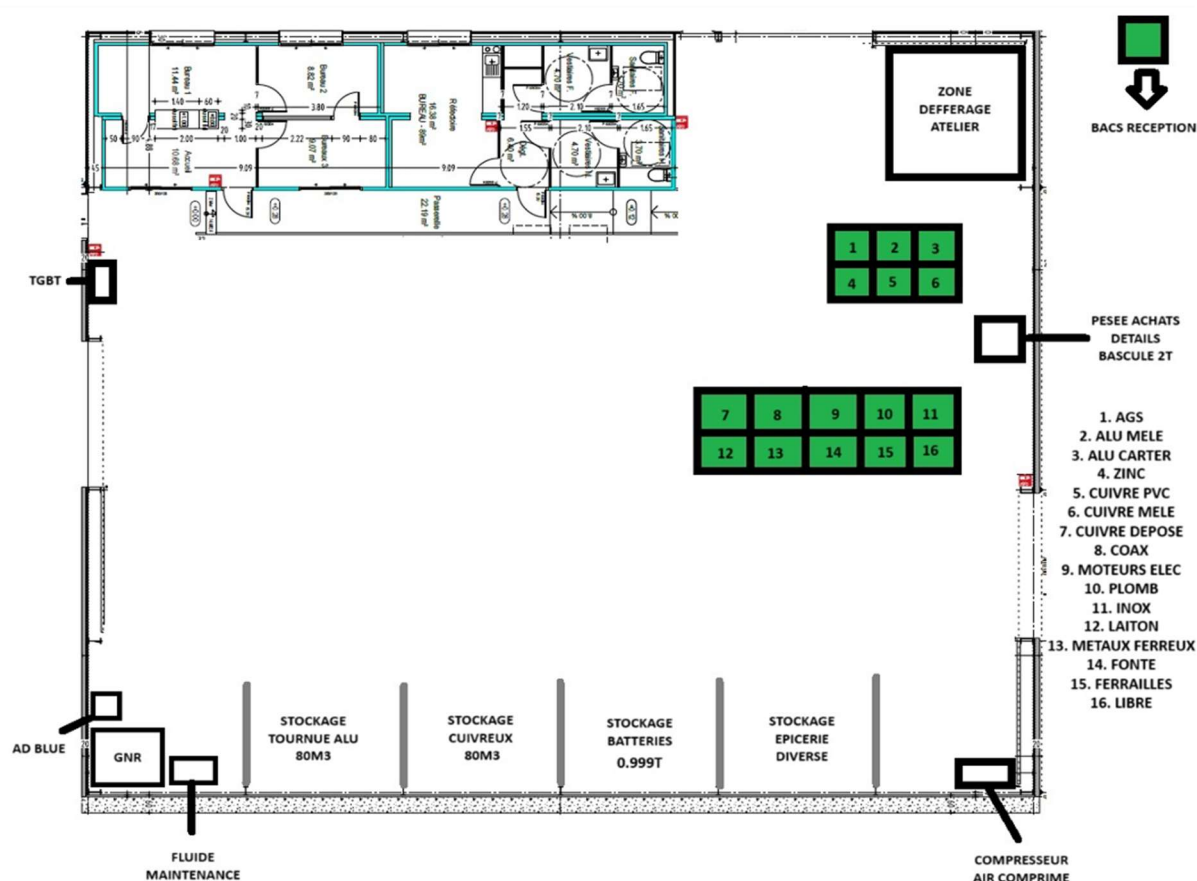
Cette zone est accessible depuis l'extérieur pour l'accueil des visiteurs et des livreurs, tandis que les autres espaces sont réservés au personnel.

Zones de stockage intérieures

La partie principale du bâtiment est dédiée au stockage des métaux non ferreux (cuivre, aluminium, laiton, etc.) et à la gestion des déchets dangereux sous conditions contrôlées. Ces matériaux sont entreposés dans des bacs de réception ou cellules compartimentées, permettant de séparer les différentes qualités de produits.

Le bâtiment abrite également plusieurs équipements techniques, notamment :

- ✚ une cuve à gasoil double-paroi de 5 000 litres avec système de distribution (débit 79 L/min),
- ✚ une armoire électrique générale et une commande du désenfumage,
- ✚ cinq extincteurs supplémentaires positionnés à proximité des stockages et des accès.



Carte 3 : organisation intérieure du bâtiment

Organisation des stockages extérieurs

Les stockages extérieurs s'organisent autour du bâtiment principal de 750 m², sur la partie nord et ouest de la plateforme bétonnée. L'aménagement a été conçu pour optimiser les flux de circulation internes et garantir la séparation des matières selon leur nature.

Secteur ouest

Une zone de stockage des ferrailles de 600 m² constitue la principale aire de dépôt des métaux ferreux.

En bordure sud de cette zone, plusieurs cellules de tri et de stockage spécifiques sont alignées :

- ↗ OA (Ferraille lourde après traitement à la presse-cisaille)
- ↗ VF2 (Vieille fonte)
- ↗ Tournure acier
- ↗ Moteurs électriques
- ↗ Aluminium PVC
- ↗ Zinc
- ↗ Inox
- ↗ Aluminium neuf
- ↗ Briquettes d'aluminium
- ↗ AGS (Alu type profilé)
- ↗ Aluminium carter
- ↗ Aluminium mêlé

Secteur sud-ouest

Trois zones spécialisées sont disposées le long du bâtiment :

- ✚ D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques),
- ✚ Platin,
- ✚ VHU (Véhicules Hors d'Usage) sur 100 m².

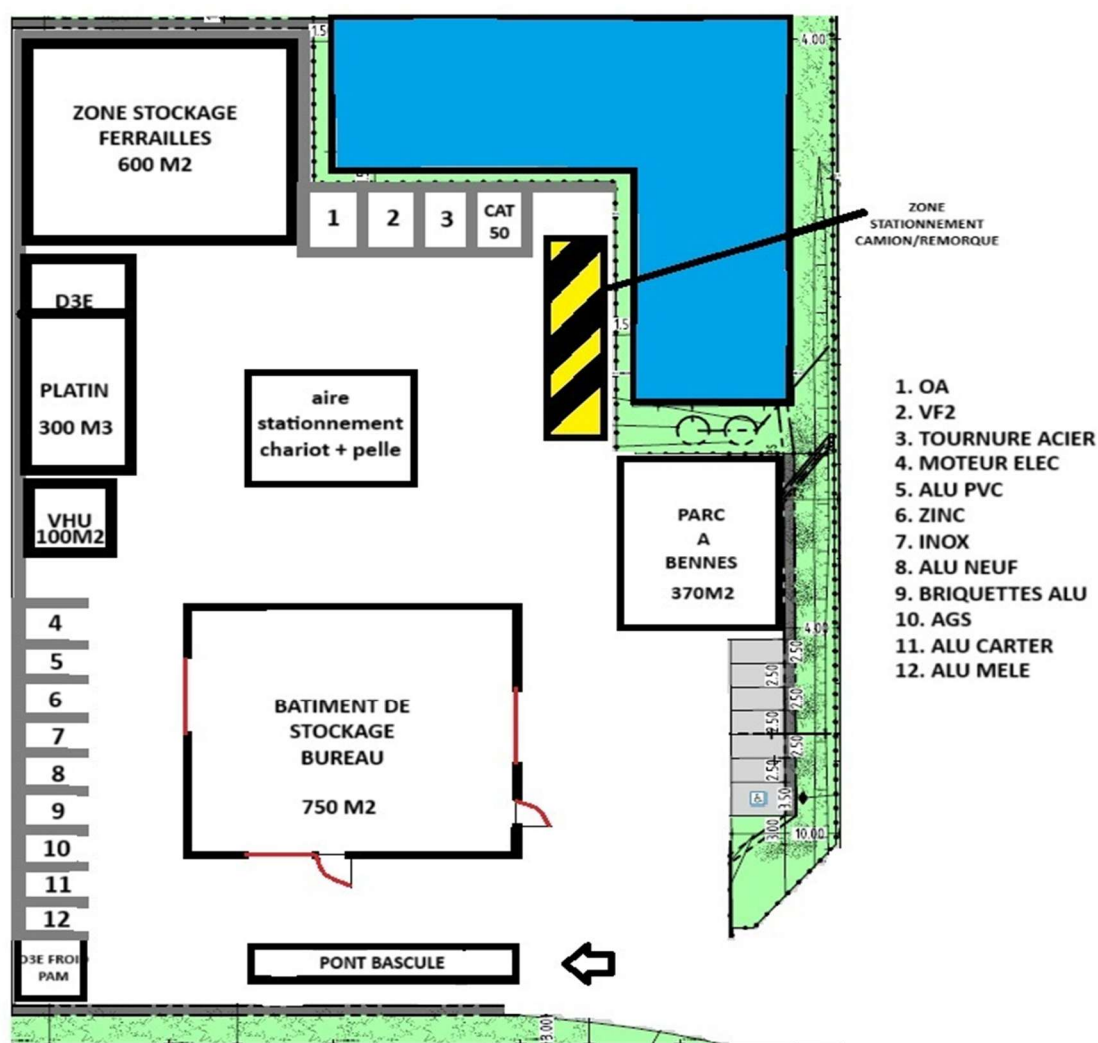
Secteur est

- ✚ Un parc à bennes de 370 m² regroupe les bennes vides pouvant être mises à disposition de clients.
- ✚ En limite nord-est, une aire de stationnement est réservée aux camions et remorques pour le chargement des matériaux conditionnés.

Circulation et équipements

- ✚ Une aire centrale est dédiée au stationnement et aux manœuvres du chariot élévateur et de la pelle hydraulique.
- ✚ Le pont bascule, implanté à l'entrée sud du site, contrôle tous les flux entrants et sortants.
- ✚ Les fossés périphériques assurent la collecte des eaux de ruissellement vers le bassin de rétention.

L'ensemble des stockages est implanté sur dalle béton étanche, avec un accès direct pour les engins de manutention.



Carte 4 : organisation des stockages extérieurs

Gestion des eaux de ruissellement

La gestion des eaux de ruissellement du site est assurée par un dispositif complet de collecte et de traitement avant raccordement au réseau pluvial de la zone d'activités économiques (ZAE) de la Malterie.

L'ensemble des surfaces imperméabilisées — zones de stockage, voies de circulation, aires de manœuvre et toiture du bâtiment — est raccordé à un réseau interne d'évacuation des eaux pluviales. Les écoulements sont dirigés vers un fossé périphérique qui ceinture la plateforme sur ses côtés nord, est et sud-est. Ce fossé assure à la fois la canalisation et le ralentissement des débits.

Les eaux recueillies convergent vers un bassin de rétention situé dans la partie nord-est du site. Cet ouvrage présente une surface d'environ 623 m² pour une profondeur moyenne de 1,65 m, soit un volume utile de 1 000 m³. Il est dimensionné pour stocker les eaux de la plateforme mise en place dans la première phase d'exploitation ainsi que celle qui sera construite dans la seconde phase.

Elle remplit également la fonction de bassin de confinement des eaux d'incendie, grâce à une vanne d'isolement installée sur la conduite de sortie.

En aval du bassin, les eaux transitent par un décanteur puis un séparateur d'hydrocarbures, permettant la rétention des matières en suspension et des polluants flottants avant rejet.

Les eaux traitées sont ensuite évacuées vers le réseau d'eaux pluviales public de la ZAE de la Malterie, conformément aux prescriptions de raccordement en vigueur. Ce dispositif assure une gestion maîtrisée des eaux de ruissellement et garantit l'absence de rejet direct vers le milieu naturel.

Le calcul du dimensionnement du bassin de rétention a été fait en considérant que l'ensemble de la surface du site été imperméabilisée et que le débit de fuite recherché devait être de 3 l/s/ha cadastré.

Voir note de dimensionnement du bassin en annexe.





Photo 5 : Fossé périphérique nord-ouest



Photo 7 : Fossé périphérique sud-est



Photo 6 : Fossé périphérique nord-ouest

Fonctionnement du site

Voir descriptif du fonctionnement du site dans la PJ n°46 – Descriptif du projet

MODIFICATIONS APPORTEES AU SITE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Modification de l'organisation du bâtiment

Le projet prévoit une restructuration interne du bâtiment afin de répondre à l'augmentation des volumes et à la diversification des flux de déchets.

La nouvelle organisation (cf. Carte ci-dessous) est plus segmentée, avec des zones d'activité clairement individualisées selon les types de déchets.

Les principales évolutions sont les suivantes.

Renforcement des stockages spécifiques

Création de zones de stockage dédiées à certains déchets dangereux ou sensibles :

- ↳ Batteries et piles issues des PAM : stockées sur rayonnages avec bacs à rétention (environ 27 t).
- ↳ Fluides issus de la dépollution des VHU : 5 cuves double-paroi et 1 grand réservoir sur rétention (≈ 3 t).
- ↳ Déchets dangereux issus du démontage des GEM : bacs étanches empilables (≈ 2,5 t).
- ↳ Déchets souillés : bacs étanches (≈ 0,1 t).
- ↳ Maintien du stockage sécurisé des métaux non ferreux

Zone de réception des clients – déchetterie interne

Mise en place d'un espace de réception des déchets apportés par les particuliers et les entreprises, à l'intérieur du bâtiment, pour les apports en petits volumes (rubrique 2710-2-b).

Cette zone de 299 m² constitue une interface entre le public et les opérations de tri et permet la sécurité des dépôts.

Sécurité incendie

Les zones de stockage sont disposées en alvéoles distinctes, avec matériaux incombustibles.

Les équipements de sécurité (détecteurs thermiques, extincteurs, désenfumage) sont maintenus et adaptés à la nouvelle configuration.

Maintien de la zone administrative

Le bloc de bureaux et locaux sociaux reste inchangé dans son emprise (91 m²).

Carte 6 - Projet d'organisation des stockages dans le bâtiment

Rubrique ICPE 2713-1

- 1 AGS
- 2 Alu Mele
- 3 Alu Carter
- 4 Zinc
- 5 Cuivre PVC
- 6 Cuivre Mele
- 7 Cuivre repose
- 8 COAX
- 9 Moteur électrique
- 10 Plomb
- 11 Inox
- 12 Laiton
- 13 Métaux ferreux

Rubrique ICPE 2713-1

- 14 Fonte
- 15 Ferrailles
- 16 Libre
- 19 Stockage cuivreux
- 20 Stockage tournure aluminium

Rubrique 2710-1

- 18 Stockage batterie
- Non classé
- 17 Stockage epicerie diverse



LEGENDE

 bureaux Equipements

Modification des surfaces imperméabilisées et de la gestion des ruissellements

Le projet d'aménagement prévoit une extension significative des aires bétonnées afin d'accompagner l'accroissement des volumes de stockage et la création de nouvelles zones d'activités (plateformes VHU, zones DEEE, alvéoles métaux, etc.).

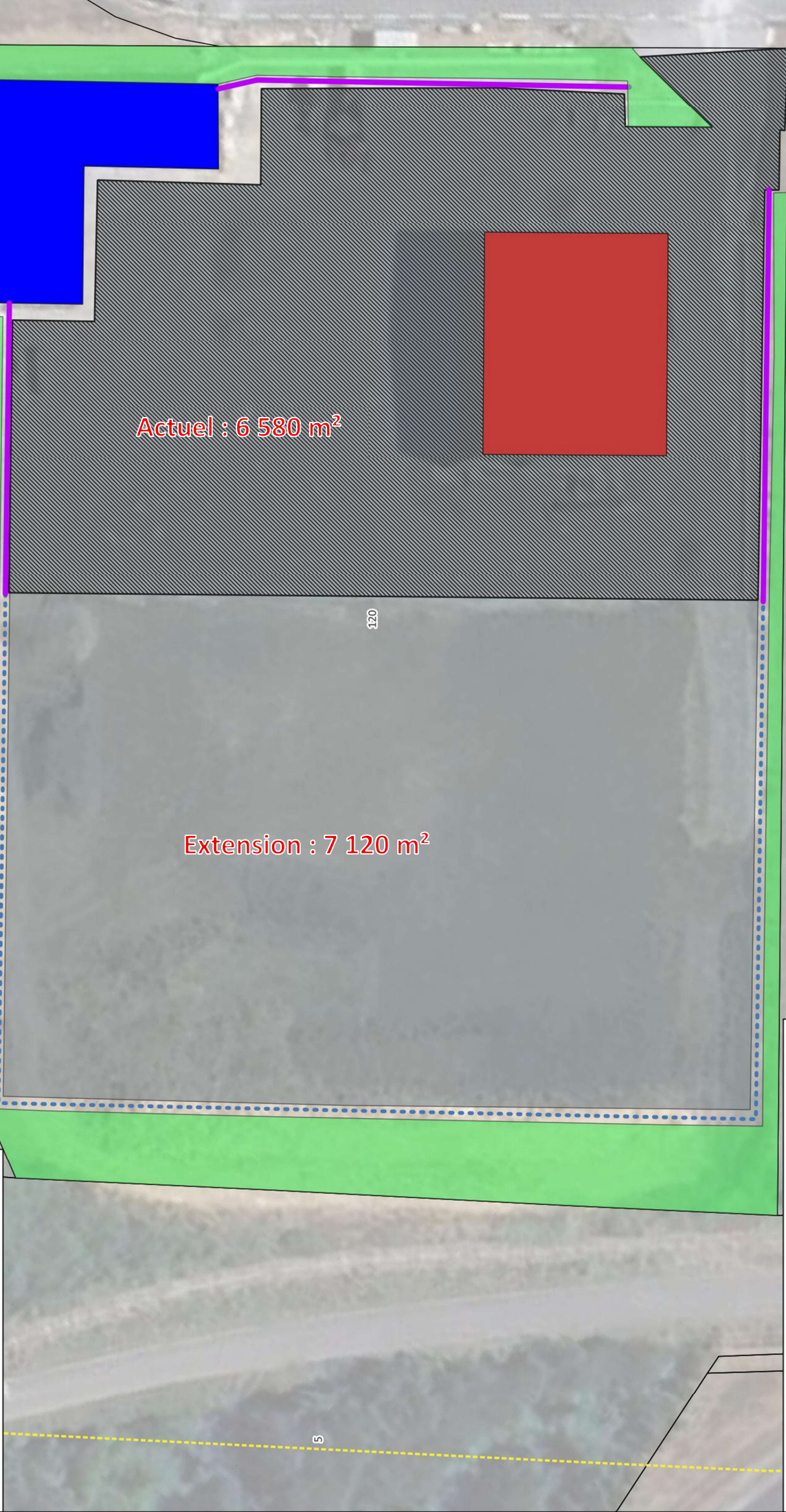
Une nouvelle dalle de 7 120 m² sera réalisée sur la partie sud-est du site.

Ainsi, la surface totale imperméabilisée atteindra environ 13 700 m², répartie comme suit :

- ↳ 6 580 m² de dallage existant,
- ↳ 760 m² de bâtiment,
- ↳ 7 120 m² d'extension de dallage.

Les fossés périphériques existants seront prolongés afin d'assurer la collecte des eaux de ruissellement issues de l'extension, puis dirigées vers le bassin de rétention principal. Ce dernier conserve son rôle de stockage des eaux pluviales et d'isolement en cas d'incendie.

État du site	Surface imperméabilisée (m ²)	Détail des aménagements	Évolution
Situation 2023 (après travaux initiaux)	6 580 m ²	Dalle principale + bâtiment	—
Situation projetée	13 700 m ²	Extension dalle sud-est + adaptation des fossés périphériques	+ 7 120 m ²



LEGENDE

SITE ACTUEL	PROJET	CADASTRE
Bâtiment	Dalle béton	Parcelles
Dalle béton	Espaces verts	Bâtiments tiers
Bassin de rétention	Fossés périphériques	35 m des limites de propriété
Fossés pluviale		

Modification de l'organisation des stockages extérieurs

Le projet prévoit une restructuration complète des stockages extérieurs pour accompagner la montée en puissance de l'activité et la diversification des flux.

L'extension de la dalle bétonnée sur 7 120 m² supplémentaires (portant la surface totale à 13 700 m²) permettra de relocaliser et compartimenter les aires de stockage selon la nature des déchets.

Les principales évolutions prévues sont les suivantes :

Création de cellules bétonnées dédiées

- ↳ Mise en place de cellules de stockage bordées de murs en blocs béton de 3,60 m de haut, présentant une résistance au feu REI240.
- ↳ Chaque cellule correspond à une catégorie de déchet homogène, évitant les mélanges et améliorant la traçabilité.
- ↳ Les sols seront entièrement étanches, avec collecte des eaux de ruissellement vers les fossés périphériques.

Aménagement de zones spécifiques

- ↳ Zone n°30 : VHU en attente de dépollution, sur dalle béton étanche avec traitement des eaux (décanteur et séparateur d'hydrocarbures).
- ↳ Zone n°31 : VHU électriques accidentés, équipée d'un système de collecte séparé et d'un dispositif d'immersion d'urgence (benne d'eau 30 m³) en cas d'échauffement de batterie.
- ↳ Cellule extérieure couverte pour batteries de puissance, isolée des autres stockages.
- ↳ Aires pour D3E, GEM froids et hors froid, PAM : stockage par alvéoles distinctes et bennes étanches.
- ↳ Cellules pour déchets non dangereux non inertes, bois et gravats, fermées sur trois côtés, hauteur 3,8 m, résistance REI240.
- ↳ Cellule dédiée aux pneumatiques, couverte par bâche et murs béton de 3,60 m.

Rationalisation des flux et sécurité

L'ensemble des stockages extérieurs sera disposé de manière périphérique, libérant une allée centrale de circulation pour les engins et camions.

Les zones à risque (VHU, batteries, pneus) seront isolées des stockages combustibles.

L'organisation facilitera le contrôle visuel, la manutention mécanisée et la rotation des flux.

Définition :

Déchets de bois de classe A sont des déchets de la matière première du bois massif (sec et brut non peint et non traité par des adjuvants toxiques). Ces matériaux de bois dits « propres » sont parfaitement valorisables en d'autres produits de consommation générateurs de revenus financiers.

La classe de bois B est constituée du bois en fin de vie et ayant servi après des procédés de traitement et de transformation artisanaux ou industriels. Cette catégorie comprend le bois sec faiblement traité ou traité non-dangereux, peint ou vernis. Il s'agit des produits déchets issus de l'ameublement et du secteur du BTP : les portes non vitrées, le bois de coffrage, le bois de démolition, les panneaux, le bois d'œuvre, les vieux meubles, les fenêtres, les volets, les charpentes, la menuiserie bois d'extérieur et d'intérieur, le bois aggloméré et mélaminé.

n°	Type de déchet	Rubrique ICPE	Surface	Volume
1	Déchets Non Dangereux (DND)	2714-2	125	380
2	Bois A	2714-2	45	140
3	Bois B	2714-2	45	140
4	Gravats	2791-2	45	140
5	Réservoirs	2712-2	45	140
6	Pare-chocs	2712-2	45	140
7	Ferrailles mélangées	2713-1	120	380
8	Ferrailles lourdes	2713-1	100	380
9	Platin	2713-1	50	140
10	VHU dépollués	2712-2	50	140
11	OA	2713-1	50	140
12	VF2	2713-1	50	140
13	Métaux ferreux	2713-1	50	140
14	Catégorie 50	2713-1	50	140
15	Moteurs électriques	2712-2	50	140
16	Tournure ferraille	2713-1	50	140
18	AGS	2713-1	50	140
17	Alu mélangé	2713-1	50	140
19	Alu PVC	2713-1	50	140
20	Brique Alu	2713-1	50	140
22	Alu carter	2713-1	50	140
21	Alu neuf	2713-1	50	140
24	Zinc	2713-1	50	140
23	Inox 18/8	2713-1	50	140
26	Métaux à nettoyer	2713-1	50	140
25	Almelec	2713-1	50	140
27	D3E GEM hors froid à dépolluer	2711-2	60	140
28	D3E GEM à broyer (BEC)	2711-2	60	140
29	D3E Froid + PAM	2711-2	60	140
30	VHU en attente de dépollution	2712-2	200	NULL
31	VHU électriques accidentés	2712-2	200	NULL
33	Pneumatiques	2714-2	50	140

LEGENDE

CADASTRE

Parcelles

Bâtiments tiers

35 m des limites de propriété

Batiment

Espaces verts

Fossés périphériques

PROJET

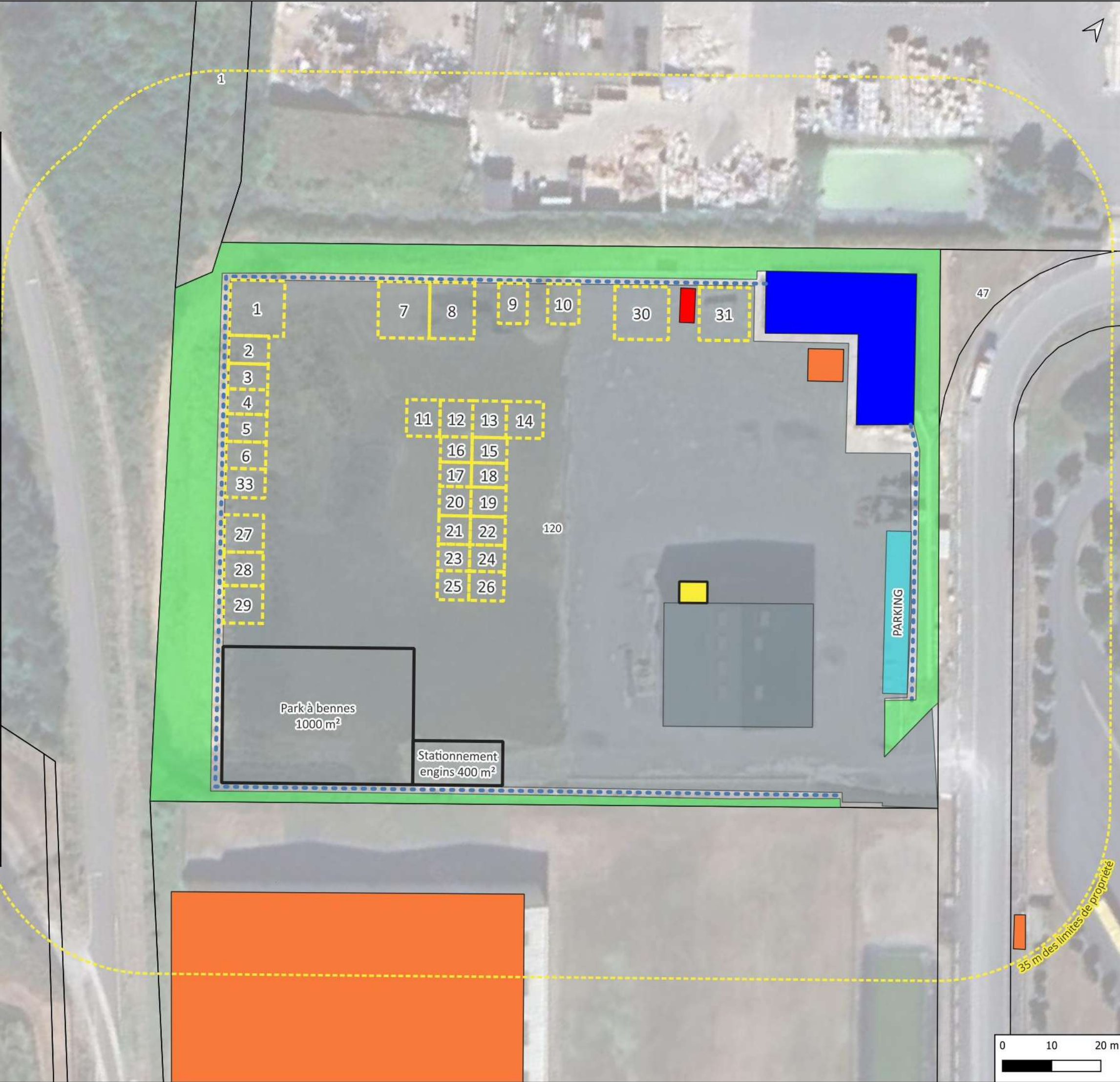
Dalle béton

Bassin de rétention

Zonde d'immersion

Stockages batteries puissance

Unité de dépollution des VHU



Principales modifications du fonctionnement du site

Les activités suivantes seront mises en place sur le site dans le cadre du projet développement. Le descriptif complet du fonctionnement du site est décrit dans le document « PJ n°46 - Description du projet ».

Unité de dépollution des VHU

Les VHU sont amenés sur le site soit dans des bennes, soit déposés par des particuliers ou des entreprises.

Les VHU non dépollués sont stockés sur une dalle étanche où les eaux de ruissellement sont captées et traitées dans un décanteur puis un séparateur à hydrocarbures. Au maximum, cette aire de stockage peut recevoir 10 véhicules.

La dépollution des véhicules se fait sur une aire dédiée. Les liquides issus de la dépollution sont stockés dans des cuves à double-paroi. Ces contenants sont évacués à la demande. Les quantités collectées dans chaque véhicule sont très variables. Elles dépendent du type et de l'état des véhicules qui seront dépollués (un véhicule accidenté, par exemple, a souvent perdu la majorité de ses fluides suite à l'accident). La fréquence d'évacuation est donc très variable.

Les liquides retirés sont les suivants :

 Essence	Cuve double-paroi de 500 l
 Carburant diesel	Cuve double-paroi de 1 000 l
 Liquide de frein	Grand Réservoir Vrac (GRV) de 1 000 l sur rétention
 Liquide de refroidissement	Cuve double-paroi de 1 000 l
 Liquide lave-vitre	Cuve double-paroi de 1 000 l
 Huiles noires	Cuve double-paroi de 1 000 l

Une fois dépollués, les VHU sont considérés comme du platin et stockés à l'extérieur. Les carcasses sont écrasées au grappin afin de pouvoir les empiler. Une dizaine de véhicules seront stockés sur le site.

Les métaux seront transportés sur le site d'Oradour-sur-Glane pour procéder au broyage avant revalorisation.

Traitement des métaux

Les ferrailles, une fois collectées, sont passées à la presse cisaille avant regroupement pour le transport. Il est ainsi prévu de traiter en moyenne 50 tonnes de ferraille par jour.

Les VHU (considérés comme des platins), après dépollution, sont envoyés sur le site d'Oradour-sur-Glane pour broyage.

Gestion des gros électroménagers hors froid

Les gros électroménagers hors froid sont par exemple les lave-linges, les sèche-linges, les lave-vaisselles, etc., ils sont amenés par des particuliers, ou collectés auprès des entreprises.

Les appareils collectés sont déposés sur la plateforme. Ils sont ensuite triés en fonction du type d'appareil pour faciliter la gestion ultérieure des matériaux.

Avant toute manipulation, les appareils sont vidangés de leurs fluides, tels que les huiles, les lubrifiants ou les liquides de refroidissement (si besoin). Ces fluides sont collectés de manière sécurisée pour un traitement approprié.

Les appareils sont démontés afin de séparer les différentes composantes et matériaux. Les parties en plastique, les métaux, les câbles, les circuits électroniques, etc., sont séparés les uns des autres. C'est lors de cette étape que des composants électroniques, tels que des circuits imprimés, des condensateurs ou des écrans, qui peuvent contenir des substances dangereuses comme le plomb, le mercure, le chrome hexavalent ou les retardateurs de flamme bromés. Ces substances nécessitent une manipulation et un traitement spécifiques, elles seront stockées dans des bacs étanches dédiés.

Les différents matériaux extraits des appareils sont triés en fonction de leur nature. Par exemple, les plastiques sont séparés en fonction de leurs types (ABS, polycarbonate, etc.), les métaux sont triés selon leur composition (acier, aluminium, cuivre, etc.).

Les matériaux triés sont envoyés vers des filières de recyclage appropriées.

ÉTAT ACTUEL DE L'ENVIRONNEMENT

Définition des zones d'étude

Zone d'Étude de l'Impact Direct (ZEID)

La ZEID inclut la zone où le projet sera implanté ou où l'activité aura lieu. Elle permet d'évaluer les changements immédiats induits par le projet. Pour définir cette zone :

Critères de sélection :

-  Emplacement spécifique du projet ou de l'activité.
-  Zones directement touchées par l'intervention.
-  Comprendre les variations avant/après l'implémentation.

Dans le cas de la présente étude d'incidence, la ZEID considérée sera **l'emprise du site exploité** par la société HENault.

Zone d'Étude de l'Impact Indirect (ZEII)

La ZEII englobe les zones environnantes qui pourraient subir des conséquences secondaires ou des effets indirects résultant du projet. Ces zones peuvent être affectées par des changements écologiques, sociaux ou économiques. Pour définir cette zone :

Critères de sélection :

-  Proximité géographique avec la ZEID.
-  Zones susceptibles d'être influencées par les effets indirects du projet.
-  Identification des liens directs avec la ZEID.

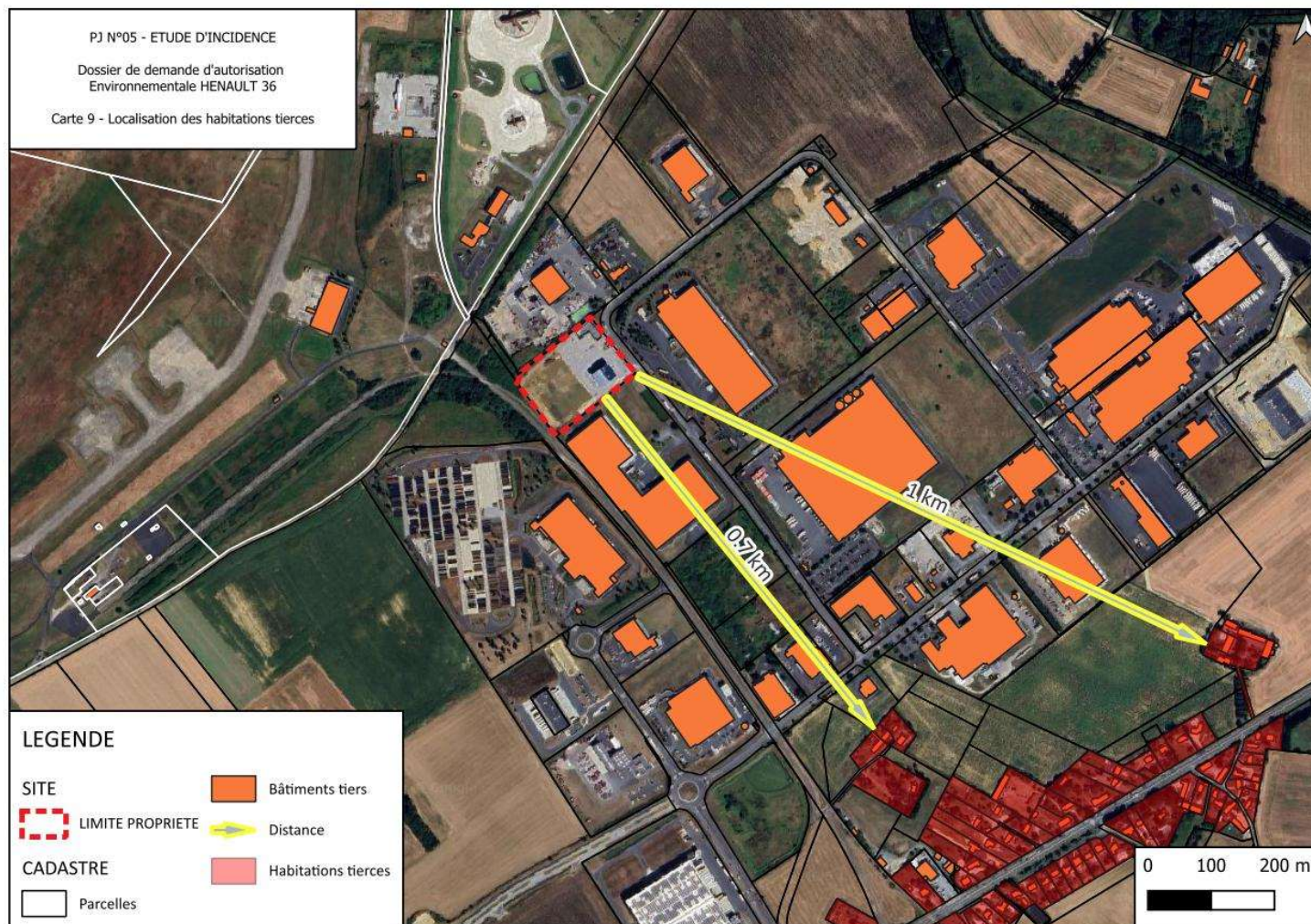
Dans le cas de présente étude d'incidence, la ZEII considérée sera **un périmètre d'un kilomètre autour du site** (correspondant au périmètre d'affichage ICPE). Ce choix est motivé par les éléments suivants :

- ↗ L'activité de la société HENAULT 36 ne génère aucun rejet dans les eaux superficielles.
- ↗ L'activité de la société HENAULT 36 génère des rejets atmosphériques lié au fonctionnement des véhicules de manutention.
- ↗ L'activité de la société HENAULT 36 peut générer du bruit lors des phases de chargement ou de déchargement de matériaux.

Contexte général

Habitat

Les habitations les plus proches du site sont localisées au sud-est du site à une distance de 700 mètres des limites du site.



Carte 9 : Localisation des habitations les plus proches

Activité industrielle et artisanales

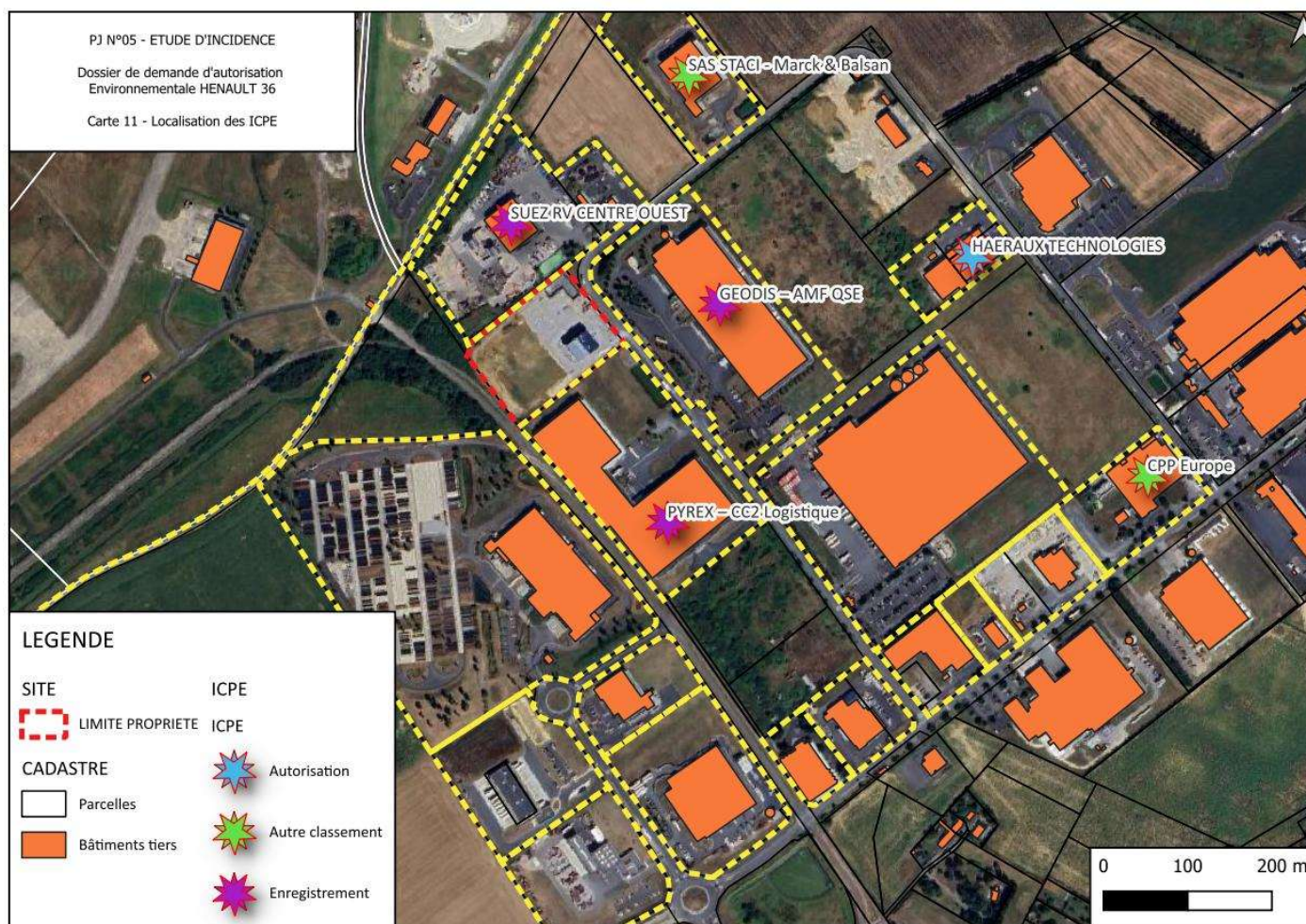


Carte 10 : Localisation des activités industrielles ou artisanales les plus proches

Les activités industrielles ou artisanales les plus proches du site sont :

- ✂ **SUEZ Recyclage et Valorisation** : centre de regroupement et de transit de déchets ;
- ✂ **Marck & Balsan** : fabrication d'uniformes et d'équipements de protection ;
- ✂ **Geodis** : transport et logistique
- ✂ **Pyrex** : fabrication d'ustensiles en verre résistant au choc thermique
- ✂ **C-LOG** : transport et logistique
- ✂ **Aéroport de Châteauroux**
- ✂ **IndrAero** : société fournisseur de pièces primaires et de sous-ensembles d'aérostructures métalliques complexes pour les industries aéronautique et spatiale.
- ✂ **Fenwick-Linde** : fournisseur d'équipement de manutention
- ✂ **A.E.B.** : agence de location de matériel
- ✂ **CPP Europe** : fabricant de pièces pour l'aéronautique ;
- ✂ **Haeraux Technologie** : entreprise aérospatiale ;
- ✂ **Chausson Matériaux** : magasin de matériaux ;
- ✂ **CERP 36** : pharmacie ;
- ✂ **NaTran** : société gazière
- ✂ **TSF Distribution** : transport routier
- ✂ **CLOUÉ , FERME et JARDIN** : fournisseur de matériel agricole
- ✂ **Balsan**
- ✂ **Groupe M.I.** : entreprise de maintenance

La carte ci-dessous localise les ICPE présentes à proximité du site :



Carte 11 : Localisation des ICPE les plus proches

Les tableaux ci-dessous présentent, pour chacune des entreprises, les rubriques ICPE auxquelles elles sont soumises ainsi que leur régime.

GEODIS – AMF QSE

Code	Alinéa	Libellé	Régime	Volume
1510	2.b	Entrepot enregistré	Enregistrement	180000.0 m3
2663	2.a	Stockage de pneumatiques	Enregistrement	70000.0 m3
2910	A.2	Combustion	Déclaration avec contrôle	1.0 MW
2925	1	Charge d'accumulateurs dégageant de l'hydrogène	Déclaration	100.0 kW
4310	2	Gaz inflammables catégorie 1 et 2	Déclaration avec contrôle	6.1 t
4331	3	Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3	Déclaration avec contrôle	90.0 t

PYREX – CC2 Logistique

Code	Alinéa	Libellé	Régime	Volume
1510	2.b	Entrepot enregistré	Enregistrement	139230.0 m3

PYREX – CC2 Logistique

Code	Alinéa	Libellé	Régime	Volume
2925	1	Charge d'accumulateurs dégageant de l'hydrogène	Déclaration	0.0 kW

CPP Europe

Code	Alinéa	Libellé	Régime	Volume
			Autre régime	

HAERAUX TECHNOLOGIES

Code	Alinéa	Libellé	Régime	Volume
2565	2.a	Traitement de surface	Enregistrement	42000.0 l
2940	2.b	Vernis, peinture, colle, ... (application, cuisson, séchage)	Déclaration avec contrôle	11.0 kg/j
3260		Traitement de surface	Autorisation	42.0 m3
4130	2.b	Toxicité aiguë catégorie 3 pour les voies d'exposition par inhalation	Déclaration	3.4 t
4140	2.b	Toxicité aiguë catégorie 3 pour la voie d'exposition orale	Déclaration	7.7 t
4441	2	Liquides comburants catégorie 1,2 ou 3	Déclaration	2.49 t

SAS STACI - Marck & Balsan

Code	Alinéa	Libellé	Régime	Volume
			Autre régime	

SUEZ RV CENTRE OUEST

Code	Alinéa	Libellé	Régime	Volume
1530	2	Papiers, cartons ou analogues (dépôt de) hors ERP et 1510	Déclaration avec contrôle	2000.000 m3
2260	1.b	Supérieure à 100 kW mais inférieure ou égale à 500 kW	Déclaration avec contrôle	0.000 kW
2662	2	Stockage de polymères D	Déclaration	380.000 m3
2663	2.b	Stockage de pneumatiques	Déclaration	0.000 m3
2663	2.a	Stockage de pneumatiques	Enregistrement	75.000 m3
2710	1.b	collecte de déchets dangereux-DC	Déclaration avec contrôle	150.000 t
2710	1.b	collecte de déchets dangereux-DC	Déclaration avec contrôle	6.900 t
2711	2	Transit, regroupement, tri, ...équipements électriques mis au rebut	Déclaration avec contrôle	100.000 m3
2713	1	Métaux et déchets de métaux (transit)	Enregistrement	2600.000 m2
2714	1	déchets non dangereux de papiers, plastiques, bois,... (transit) hors 2710,2711 et 2719	Enregistrement	2500.000 m3
2715		Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre	Déclaration	249.000 m3
2716	2	déchets non dangereux non inertes (transit)	Déclaration avec contrôle	300.000 m3
4734	2.c	Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution	Déclaration avec contrôle	

Source : site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/consulter-les-dossiers-thematiques/installations>)

Activité agricole

Le secteur de la Martinerie se situe dans une plaine à vocation agricole dominée par les grandes cultures céréalières. Les parcelles y sont vastes, faiblement cloisonnées, et la trame bocagère est peu marquée.

L'aéroport de Châteauroux-Centre, implanté immédiatement au nord, constitue le principal élément structurant du paysage. Autour de lui, les terrains anciennement agricoles ont progressivement été convertis en zone d'activités, tandis que les espaces cultivés demeurent présents au sud et à l'est de la zone d'activité.

Activité touristique

Il n'exista aucune activité touristique à proximité du site exploité par la société HENAULT 36.

Voies de communication

Le secteur de la ZAE La Malterie bénéficie d'une desserte routière particulièrement favorable. Il est situé le long de l'avenue Jean Monnet, voie principale de la zone d'activités, elle-même connectée à la Route Nationale 151 (RN 151) qui relie Châteauroux à Bourges et constitue un axe structurant du nord de l'Indre.

À l'échelle régionale, le site se trouve à moins de 5 kilomètres de la bretelle d'accès à l'autoroute A20, accessible depuis la commune voisine de Déols. Cette autoroute, véritable axe nord-sud du centre de la France, relie Paris à Toulouse et permet une connexion rapide vers les principales agglomérations régionales : Limoges (135 km au sud), Orléans (150 km au nord) et Bourges (60 km à l'est).

Cette proximité confère au site un avantage logistique majeur, facilitant le transport des marchandises, la circulation des poids lourds et l'accès des clients et partenaires industriels. Le secteur est également directement voisin de l'aéroport de Châteauroux-Centre, renforçant encore son attractivité pour les activités à vocation économique et logistique.

Compatibilité avec le document d'urbanisme

Le site de la société HENAULT 36 se situe en zone Uy2 du PLUi Châteauroux Métropole.

Le sous-secteur Uy2 correspondant à des sites d'activités d'intérêt prioritaire de développement à vocation nationale et internationale et dédiés principalement aux activités industrielles, logistiques et aéroportuaires.

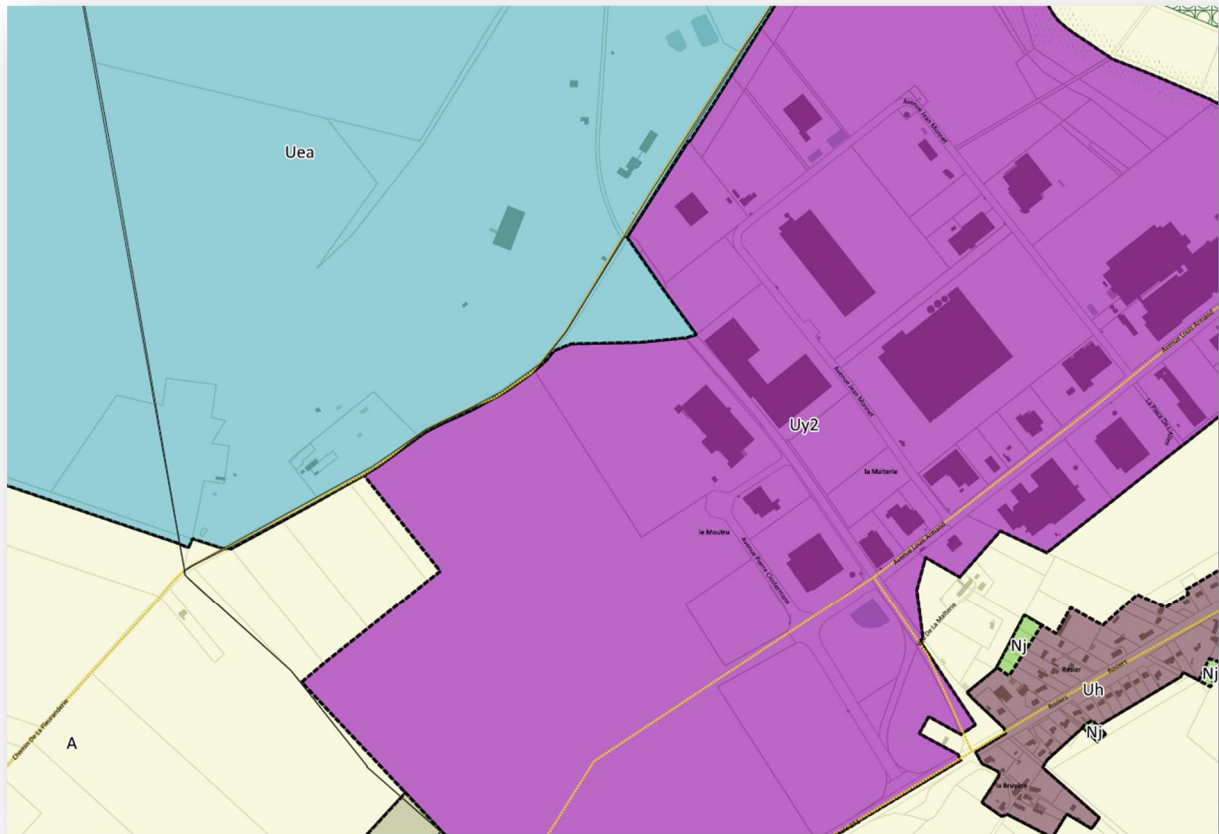


Figure 1 : extrait du règlement graphique du PLU de la commune de Guéret

ARTICLE 1 : USAGES DES SOLS ET DESTINATION DES CONSTRUCTIONS

LES OBJECTIFS POURSUIVIS A TRAVERS LA REGLE

Le présent article a pour objectif de limiter les occupations et utilisations du sol à la vocation « Economie » dans les espaces propices et adaptés que constituent les sous-secteurs Uy.

OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL

X : Occupations et utilisations du sol interdites

V* : Occupations et utilisations du sol autorisées sous conditions

La ou les condition(s) sont précisées pour chaque destination concernée par cette disposition. Tout ce qui n'est pas interdit (X) ou autorisé sous condition(s) (V*) est autorisé (occupations et utilisations du sol marquées par le symbole V ou non).

	Uy1	Uy1a	Uy2	Uy3	Uy4
HABITATION					
Logement	V*	V*	V*	V*	V*
* Il doit répondre à l'ensemble des conditions suivantes : - Il s'agit d'un logement de fonction, - la surface de plancher est limitée à 50 m², - le logement est intégré à une construction principale. *ou il constitue une annexe ou une extension d'un logement existant sous réserve de ne pas créer un nouveau logement.					
Hébergement	X	V	X	X	X
COMMERCE ET ACTIVITE DE SERVICE					
Artisanat et commerce de détail	X	X	X	X	V*
* Sous réserve que l'activité déploie plus de 300 m² de surface de plancher, * ou qu'il s'agisse : > de show-rooms d'artisans, > ou de magasins d'usine, > ou d'espaces de vente accolés à une activité de production et permettant la commercialisation des produits issus de cette activité. > ou d'une extension d'une cellule commerciale de moins de 300 m², dans la limite d'une augmentation maximale de 25% de l'emprise au sol existante à la date d'approbation du PLUi, > d'une activité de loisirs, d'une station de distribution de carburants, d'un concessionnaire automobile, camping-car, d'un garage, motocycles et motoculture.					
Restauration	V*	V	V*	V*	V
* La construction doit répondre à l'une des conditions suivantes : - L'activité participe au bon fonctionnement de l'entreprise ou des entreprises de la zone.					
Hébergement hôtelier et touristique	V*	V	X	X	V
* L'activité participe au bon fonctionnement des entreprises de la zone.					
Activité de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle	V	V	V*	X	V
* Sous réserve que l'activité déploie plus de 300 m² de surface de plancher, * ou que des activités de service existent déjà à proximité directe.					
Cinéma	X	X	X	X	X

EQUIPEMENTS D'INTERET COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS					
Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés	V	V	V	X	V
Etablissements d'enseignement, de santé et d'action sociale	X	V	X	X	X
Salles d'art et de spectacles	X	X	X	X	X
Equipements sportifs	V	V	X	X	X
AUTRES ACTIVITES DES SECTEURS SECONDAIRE OU TERTIAIRE					
Centre de congrès et d'exposition	X	X	X	X	X
EXPLOITATION AGRICOLE ET FORESTIERE					
Exploitation agricole	X	X	X	X	X
Exploitation forestière	X	X	X	X	X
AUTRES OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL					
La pratique du camping en dehors des terrains aménagés à cet effet	X	X	X	X	X
Les résidences mobiles constituant l'habitat des gens du voyage	X	X	X	X	X
Les affouillements et exhaussements de sol	V*	V*	V*	V*	V*
<i>* Les affouillements et exhaussements de sol répondent à l'une des conditions suivantes :</i> - Ils sont directement liés aux travaux de constructions et installations autorisées sur le terrain d'assiette du projet (ex : fondation). - Ils consistent en des travaux d'aménagement paysager des espaces non construits accompagnant la construction. - Ils sont nécessaires au bon fonctionnement d'une activité autorisée sur le terrain d'assiette (raccordement d'une construction, réalisation d'un assainissement, etc.). - ils sont nécessaires à la réalisation d'un projet d'intérêt général. - Ils sont liés au fonctionnement des réseaux (canalisations...) et des ouvrages techniques liés à la distribution de l'énergie, du gaz, des télécommunications (y compris haut débit), à la gestion des eaux pluviales, etc., - Ils sont nécessaires à la recherche archéologique.					
Les carrières	X	X	X	X	X
Les déchets de toute nature, le stockage de ferrailles et matériaux de démolition ou de récupération	X	X	V*	V*	X
<i>*- Ils sont liés à une activité existante dans la zone,</i> - Ils ne présentent pas de risques de sécurité ou d'insalubrité, - Ils ne sont pas visibles depuis l'espace public.					
Les installations et constructions liées à la production d'énergie renouvelable	V*	V*	V*	V*	V*
<i>* Elles répondent à l'une des conditions suivantes :</i> - elles sont liées à une activité existante ou créée et sont compatibles avec les activités existantes à proximité, - lorsque les contraintes d'usage du terrain ne permettent pas d'autre valorisation et sont compatibles avec les activités existantes à proximité.					

A noter :

Les activités artisanales apparentées à une activité commerciale de vente de biens (boulangeries, charcuteries, poissonneries...) ou de services (cordonnerie, salon de coiffure...), relèvent de la sous-destination « artisanat et commerce de détail » qui recouvre également tous les commerces de détail (épiceries, supermarchés, hypermarchés, drives...).

Les activités artisanales affiliées à l'industrie (menuiseries, carrosseries, ateliers de construction...) pouvant comporter des espaces d'exposition ou de vente destinés principalement à une clientèle professionnelle, relèvent quant à elles de la sous-destination « industrie » comprise dans la destination « autres activités des secteurs secondaires ou tertiaire ». Ce type d'activités artisanales n'étant pas interdit dans les secteurs Uy1 à Uy5 y est donc de fait autorisé.

Le projet de la société HENAULT 36 est compatible avec les règles du PLUi Châteauroux Métropole.

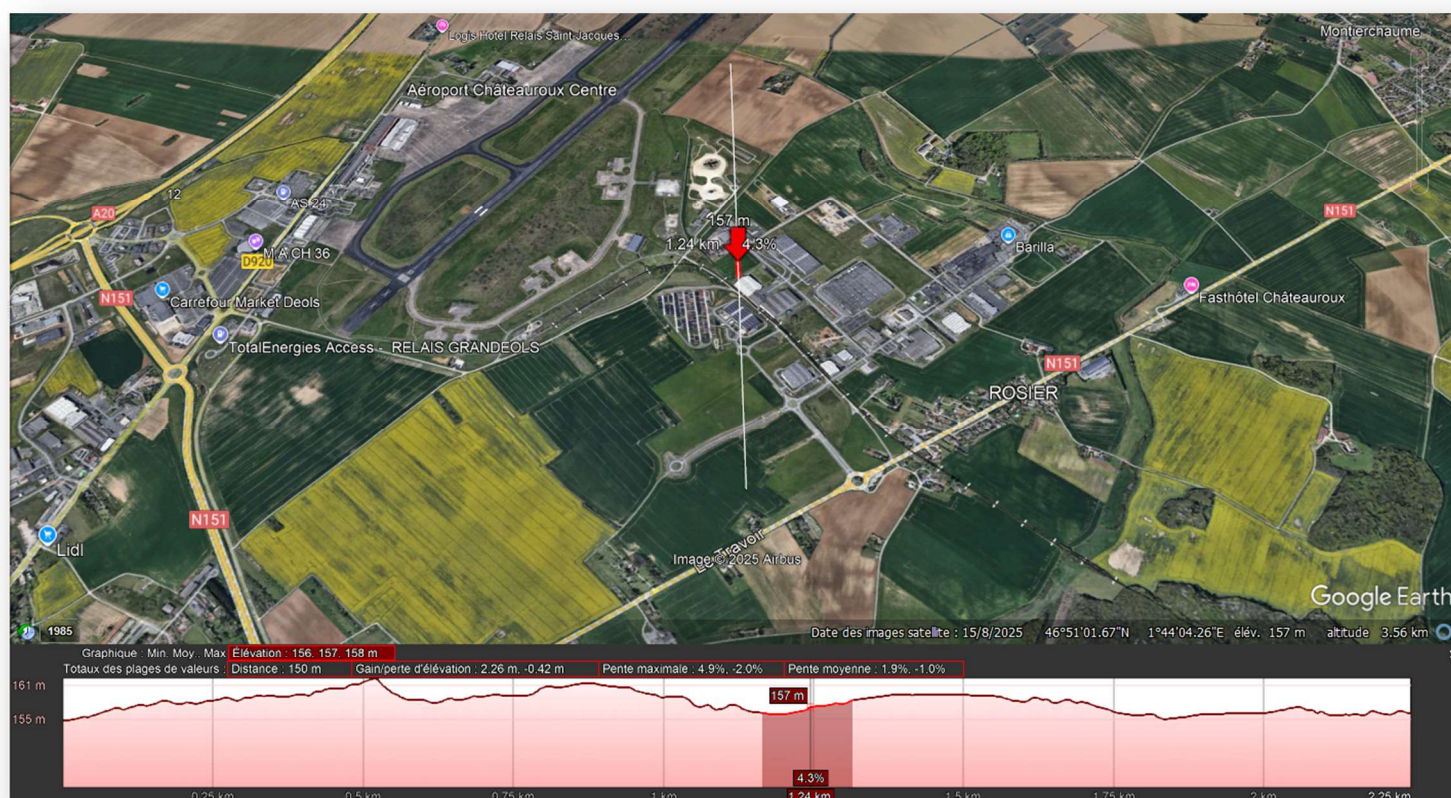
Etat des milieux naturels

Topographie

La topographie du terrain présente les caractéristiques suivantes :



une altitude moyenne comprise entre 157 et 159 mètres,
un écoulement général des eaux de surface vers le nord-est,
le site se trouve en zone non inondable.



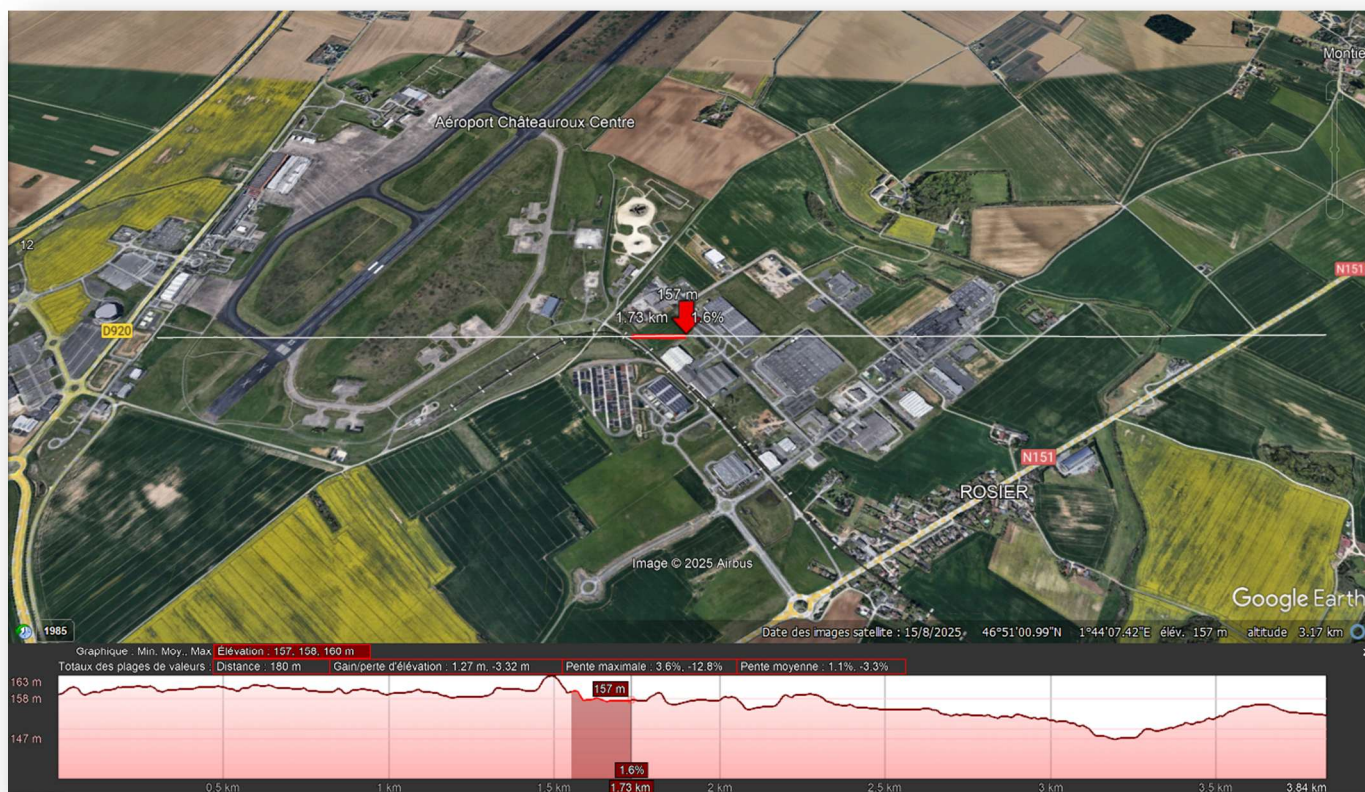


Figure 3 : coupe topographique est-ouest

Géologie

Le site d'implantation du projet se situe sur la commune de Montierchaume, au sein de la plaine de la Champagne berrichonne, dans un contexte géologique appartenant à la bordure méridionale du Bassin de Paris.

Contexte lithologique local

L'emprise du site repose sur les formations du Cénomanien (C2), constituées d'argiles sableuses et de grès, localement glauconieux ou ferrugineux. Ces niveaux présentent une texture hétérogène, où alternent des horizons argileux à matrice sableuse et des bancs de grès plus compacts. La granulométrie des sables varie du grossier au fin, souvent enrichie en muscovite et ponctuellement en éléments siliceux issus du substrat jurassique sous-jacent. Ces formations, d'origine marine transgressive, traduisent la reprise d'une sédimentation détritique au début du Crétacé supérieur sur les calcaires du Jurassique.

Formations voisines

À proximité immédiate du site affleurent plusieurs formations calcaires du Jurassique supérieur, notées j6 à j7a sur la carte géologique :

- le Calcaire de Levroux (Kimméridgien inférieur à Oxfordien supérieur), calcaire argileux fossilifère, parfois marneux, à bancs massifs ;
- le Calcaire de Montierchaume, calcaire micritique à interlits argileux, localement marqué par des pseudomorphoses de gypse ;
- le Calcaire de Von et le Calcaire de la Martinerie, formations lithographiques ou biomicritiques riches en spicules et débris d'échinodermes.

Ces formations présentent une attribution chronostratigraphique bien établie, confirmée par une faune d'ammonites et de foraminifères caractéristiques de l'Oxfordien supérieur et du Kimméridgien inférieur.

Morphologie et substratum

Le secteur se caractérise par un relief faiblement ondulé, typique des plateaux calcaires berrichons. L'épaisseur des formations du Cénomanien reste limitée ; elles recouvrent directement les calcaires jurassiques à faible profondeur, ce qui confère au sous-sol une bonne portance et une perméabilité modérée à faible.

En résumé, le site de Montierchaume repose sur un substratum argilo-sableux du Cénomanien, d'origine marine transgressive, reposant sur un socle calcaire jurassique (formations de Levroux et de Montierchaume). Ce contexte géologique homogène, bien documenté et stable, ne présente pas de singularité géotechnique notable à l'échelle du projet.



Figure 4 : Extrait de la carte géologique n°544 de « CHATEAUROUX » au 1/50 000

Lexique des termes géologiques

Argilo-sableux : mélange de particules fines d'argile et de grains de sable. Ce type de sol est à la fois plastique (comme l'argile) et perméable (comme le sable).

Bassin de Paris : vaste dépression géologique située au centre-nord de la France, remplie de couches sédimentaires déposées entre le Trias et le Tertiaire.

Banc : couche de roche sédimentaire d'épaisseur régulière, visible dans une coupe géologique.

Calcaires : roches sédimentaires composées principalement de carbonate de calcium, souvent issues de dépôts marins riches en coquillages et organismes calcaires.

Calcaire micritique : calcaire à grain très fin, formé dans un environnement calme où la boue calcaire s'est déposée lentement.

Cénomanién : étage géologique du **Crétacé supérieur** (environ 100 à 94 millions d'années), marqué par une transgression marine importante ayant déposé des sables et grès sur les terrains plus anciens.

Chronostratigraphie : science qui étudie la datation et la succession des couches géologiques dans le temps.

Formation géologique : ensemble de couches de roches ayant les mêmes caractéristiques (composition, âge, origine).

Glaucanieux / Glaucanie : se dit d'un sédiment contenant de la glauconie, minéral vert foncé typique des dépôts marins peu profonds.

Jurassique supérieur : période géologique située entre 163 et 145 millions d'années avant notre ère, marquée par la sédimentation de nombreux calcaires dans des mers peu profondes.

Kimméridgien / Oxfordien : deux étages du Jurassique supérieur (environ 157 à 145 millions d'années), correspondant à la formation des calcaires présents dans le secteur de Montierchaume.

Lithographie (calcaire lithographique) : calcaire très fin et homogène, pouvant conserver des fossiles détaillés ; utilisé historiquement pour l'impression sur pierre.

Micrite : calcaire très finement cristallisé, formé de particules de calcite microscopiques.

Pseudomorphose de gypse : trace laissée dans une roche par la dissolution ancienne de cristaux de gypse (sulfate de calcium), remplacés par d'autres minéraux.

Sédimentation détritique : dépôt de particules issues de l'érosion d'autres roches, transportées par l'eau, le vent ou la glace.

Sous-sol : ensemble des formations géologiques situées sous la surface du sol.

Transgression marine : avancée de la mer sur les continents, entraînant le dépôt de sédiments marins sur des terrains continentaux plus anciens.

Contexte hydrogéologique

Le secteur de Montierchaume appartient au domaine hydrogéologique de la Champagne berrichonne, zone de plateau faiblement ondulée, caractérisée par une alternance de formations calcaires et d'unités argilo-sableuses. Le site du projet repose sur les formations du Cénomanien (argiles sableuses et grès), qui constituent un horizon peu perméable assurant localement le rôle de niveau semi-imperméable. Ces terrains reposent directement sur les calcaires du Jurassique supérieur (formations de Levroux, de Montierchaume et de Von), qui constituent les principaux aquifères régionaux.

Aquifères et structure du sous-sol

Les formations jurassiques sous-jacentes, d'origine carbonatée, abritent un réseau karstique ancien, bien développé mais discontinu, souvent colmaté dans les niveaux supérieurs. Ces calcaires fissurés et localement karstifiés assurent la circulation préférentielle des eaux souterraines. Les aquifères concernés sont peu profonds (quelques dizaines de mètres sous la surface) et généralement captifs sous les formations du Crétacé.

Les forages réalisés dans la région de Châteauroux–Déols montrent la présence d'un aquifère calcaire libre à semi-captif, capté à des profondeurs variables selon la topographie (entre 20 et 100 m). Les eaux sont de type bicarbonaté calcique, à minéralisation moyenne et à dureté élevée, typiques des substrats calcaires du Berry.

Alimentation et écoulement

L'alimentation des nappes est assurée principalement par l'infiltration directe des précipitations sur les secteurs où affleurent les calcaires jurassiques ou les formations sableuses du Cénomanien. La perméabilité variable de ces dernières (plus faible sur les zones argileuses) entraîne une infiltration inégale selon les secteurs. Les écoulements souterrains suivent globalement la pente naturelle vers la vallée de l'Indre, située à l'ouest du secteur d'étude.

Captages et usages de l'eau

Le bassin de Châteauroux et ses zones industrielles (dont la ZAE de la Malterie et la base aérienne voisine) utilisent des forages profonds (80 à 250 m) dans le calcaire du Jurassique pour l'alimentation en eau industrielle et domestique. Ces forages sont gérés dans le cadre du réseau d'alimentation en eau potable de l'agglomération. Aucun captage d'eau potable n'est recensé en proximité immédiate du site du projet.

Vulnérabilité et risques de pollution

Le contexte géologique du site (recouvrement argilo-sableux sur calcaires fissurés) confère une vulnérabilité moyenne à faible vis-à-vis des pollutions de surface. Les formations du Cénomanien jouent un rôle protecteur partiel vis-à-vis de l'aquifère sous-jacent. Toutefois, la présence de zones karstiques profondes et de gouffres anciens dans le plateau berrichon implique une attention particulière quant à la gestion des eaux pluviales et des rejets accidentels.

Lexique des termes hydrogéologiques

Aquifère : formation géologique capable de contenir et de laisser circuler de l'eau souterraine (par exemple, les calcaires fissurés ou les sables). C'est la "nappe d'eau" exploitée par les forages.

Aquifère captif / libre / semi-captif :

- *Libre* : l'eau est en contact direct avec l'atmosphère par infiltration ;
- *Captif* : l'aquifère est recouvert par des terrains imperméables qui isolent la nappe ;

- *Semi-captif* : situation intermédiaire, avec une circulation freinée par des couches partiellement perméables.

Argilo-sableux : se dit d'un sol ou d'une roche contenant à la fois de l'argile (particules très fines et imperméables) et du sable (plus grossier et perméable).

Bicarbonaté calcique : type d'eau souterraine riche en ions calcium et bicarbonate, typique des régions à substrat calcaire.

Carbonaté / calcaire : roches formées essentiellement de carbonate de calcium (CaCO_3), issues de dépôts marins.

Circulation karstique : circulation de l'eau dans un réseau de fissures, de cavités ou de conduits dissous dans le calcaire. Ce type de circulation peut être rapide et peu filtrante.

Formation géologique : ensemble de couches de roches d'âge et de composition comparables. Dans un contexte hydrogéologique, chaque formation joue un rôle particulier (perméable, imperméable, de confinement, etc.).

Imperméable / perméable / semi-perméable :

- *Imperméable* : empêche le passage de l'eau (ex. : argiles).
- *Perméable* : laisse passer l'eau facilement (ex. : sables, calcaires fissurés).
- *Semi-perméable* : laisse passer une faible quantité d'eau.

Infiltration : processus par lequel l'eau de pluie pénètre dans le sol et alimente les nappes souterraines.

Karst / karstifié : structure de terrain typique des roches calcaires, marquée par des fissures, des galeries et parfois des gouffres formés par la dissolution du calcaire.

Nappe souterraine : volume d'eau circulant dans les interstices du sous-sol, contenu dans un aquifère.

Perméabilité : capacité d'un matériau à laisser circuler un fluide (eau, air). Elle dépend de la taille et de la continuité des pores ou fissures.

Ruissellement : écoulement de l'eau de pluie à la surface du sol lorsqu'elle ne s'infiltre pas.

Substratum : ensemble des couches géologiques situées sous la surface, servant de "socle" aux formations plus récentes.

Vulnérabilité : sensibilité d'un aquifère à une pollution en surface. Elle dépend de la perméabilité du sol et de l'épaisseur des terrains protecteurs.

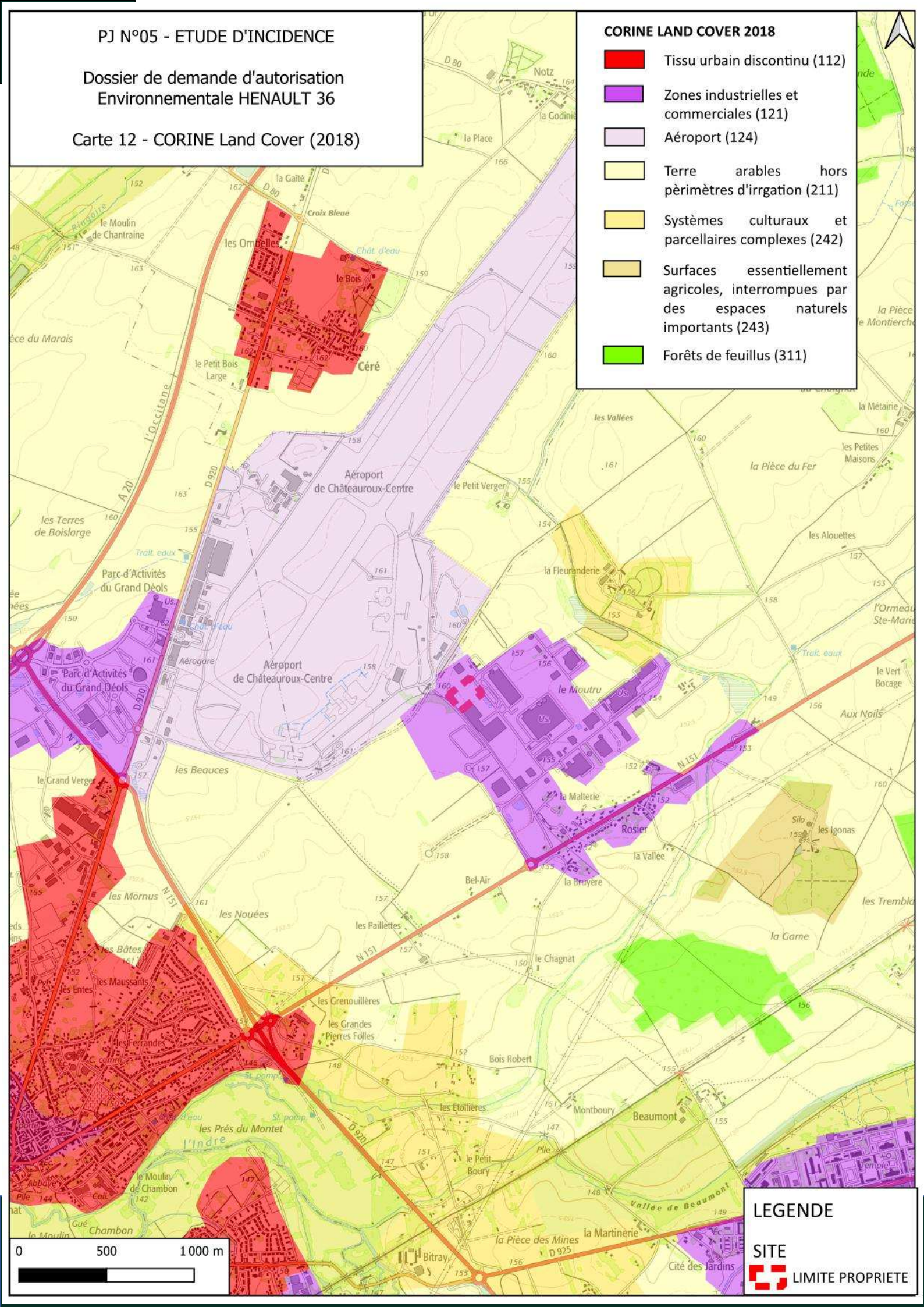
Milieux naturels présents

L'ensemble du site exploité par la société HENault est anthropisé il n'y a aucun milieu naturel caractéristique.

Les espaces naturels se trouvent au sud-est du site, au-delà de l'ancienne voie ferrée. Ce sont des prairies naturelles pâturées insérées dans un réseau de haies.

CORINE LAND COVER 2018

- Tissu urbain discontinu (112)
- Zones industrielles et commerciales (121)
- Aéroport (124)
- Terre arables hors périmètres d'irrigation (211)
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes (242)
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants (243)
- Forêts de feuillus (311)



LEGENDE

SITE



LIMITE PROPRIETE

Faune et flore

Aucun inventaire faune-flore n'a été réalisé sur le site ou dans les parcelles avoisinantes. Pour établir une liste des espèces potentiellement présentes, des données ont été recueillies sur le site de <https://www.indrenature.net/obs-indre>, couvrant la flore, la faune (oiseaux, mammifères et insectes) potentiellement présents sur le territoire de la commune de Montierchaume.

Les critères de recherche utilisées sont les suivants :

- ↳ Observation faites sur la commune de Montierchaume
- ↳ Dernière Observations postérieures à 2014 (10 ans)

Flore

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA Non applicable
- LC Préoccupation mineure
- DD Données insuffisantes
- NT Quasi menacée
- EN En danger
- VU Vulnérable
- CR En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Ophrys aranifera subsp. aranifera		27/05/2016								
Baldellia repens		13/07/2023				Oui				
Achillea millefolium	Achillée millefeuille	16/07/2025								
Agrimonia eupatoria	Aigremoine	16/07/2025								
Arabis hirsuta	Arabette poilue	30/05/2022								
Artemisia vulgaris	Armoise commune	09/06/2022								

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	13/07/2023								
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	05/06/2025								
<i>Frangula alnus</i>	Bourdaïne	05/06/2025								
<i>Ranunculus acris</i>	Bouton d'or	05/06/2025								
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire	09/06/2024								
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	16/07/2025								
<i>Prunella laciniata</i>	Brunelle laciniée	05/06/2025								
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleja du père David	15/10/2019								
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante	07/03/2025								
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cabaret des oiseaux	16/07/2025								
<i>Calamagrostis epigejos</i>	Calamagrostide épigéios	13/07/2023								
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	05/06/2025								
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée	07/03/2025								
<i>Cardamine impatiens</i>	Cardamine impatiens	30/05/2022								
<i>Dipsacus pilosus</i>	Cardère poilu	13/07/2023								
<i>Carthamus mitissimus</i>	Cardoncelle mou	09/06/2024			Oui	Oui				
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	16/07/2025								
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	10/05/2025			Oui	Oui		LC		
<i>Silybum marianum</i>	Chardon marie	17/06/2025								
<i>Carduus nutans</i>	Chardon penché	13/07/2023								
<i>Eryngium campestre</i>	Chardon Roland	13/07/2023								
<i>Castanea sativa</i>	Chataignier	09/06/2022								
<i>Quercus cerris</i>	Chêne chevelu	13/07/2023								
<i>Lonicera xylosteum</i>	Chèvrefeuille des haies	09/06/2022								
<i>Blackstonia perfoliata</i>	Chlorette	05/06/2025				Oui				
<i>Schoenus nigricans</i>	Choin noirâtre	13/07/2023			Oui	Oui				VU
<i>Cirsium tuberosum</i>	Cirse bulbeux	09/06/2024				Oui				
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	16/07/2025								

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Cirsium arvense	Cirse des champs	17/06/2025								
Cirsium eriophorum	Cirse laineux	04/08/2022								
Silene latifolia	Compagnon blanc	17/06/2025								
Papaver rhoeas	Coquelicot	17/06/2025					PNA			
Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	05/06/2025								
Coronilla varia	Coronille changeante	16/06/2022								
Primula veris	Coucou	27/05/2022								
Crepis setosa	Crépide hérissée	17/06/2025								
Cymbalaria muralis	Cymbalaire	17/06/2025								
Ornithogalum divergens	Dame-d'onze-heures	15/05/2023								
Vincetoxicum hirundinaria	Dompte-venin	09/06/2024								
Solanum dulcamara	Douce amère	13/07/2023								
Draba verna	Drave de printemps	07/03/2025								
Draba muralis	Drave des murailles	30/05/2022								
Hydrocotyle vulgaris	Écuelle d'eau	13/07/2023								
Betonica officinalis	Épiaire officinale	13/07/2023								
Prunus spinosa	Épine noire	13/07/2023								
Epipactis palustris	Épipactis des marais	13/07/2023			Oui	Oui		LC	NT	EN
Acer campestre	Érable champêtre	27/05/2022								
Eupatorium cannabinum	Eupatoire à feuilles de chanvre	16/07/2025								
Euphorbia flavicoma	Euphorbe à tête jaune-d'or	09/06/2024				Oui				
Ficaria verna	Ficaire à bulbilles	07/03/2025								
Filipendula vulgaris	Filipendule vulgaire	05/06/2025				Oui				
Thelypteris palustris	Fougère des marais	13/07/2023			Oui	Oui				VU
Fragaria vesca	Fraisier sauvage	09/06/2022								
Fraxinus excelsior	Frêne élevé	13/07/2023								
Euonymus europaeus	Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	05/06/2025								
Galium palustre	Gaillet des marais	13/07/2023								

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Galium album	Gaillet dressé	09/06/2024								
Galium verum	Gaillet jaune	13/07/2023								
Cytisus scoparius	Genêt à balai	09/06/2022								
Geranium molle	Géranium à feuilles molles	07/03/2025								
Alisma plantago-aquatica	Grand plantain d'eau	05/06/2025								
Arctium lappa	Grande bardane	13/07/2023								
Heracleum sphondylium	Grande Berce	13/07/2023								
Symphytum officinale	Grande consoude	17/06/2025								
Neottia ovata	Grande Listère	09/06/2024								
Sanguisorba officinalis	Grande pimprenelle	13/07/2023			Oui	Oui				
Althaea officinalis	Guimauve officinale	17/06/2025								
Gymnadenia conopsea	Gymnadénie moucheron	09/06/2023				Oui		LC		
Geranium robertianum	Herbe à Robert	17/06/2025								
Hippocrepis comosa	Hippocrepis à toupet	09/06/2024								
Humulus lupulus	Houblon grimpant	13/07/2023								
Inula salicina	Inule à feuilles de saule	13/07/2023				Oui				
Iris pseudacorus	Iris faux acore	13/07/2023								
Juncus effusus	Jonc épars	05/06/2025								
Carex flava	Laîche jaunâtre	13/07/2023				Oui				CR
Carex tomentosa	Laîche tomenteuse	30/05/2022				Oui				
Sonchus arvensis	Laiteron des champs	13/07/2023								
Sonchus asper	Laiteron rude	17/06/2025								
Lactuca serriola	Laitue scariole	16/07/2025								
Lactuca virosa	Laitue vireuse	17/06/2025								
Lamium purpureum	Lamier pourpre	07/03/2025								
Lapsana communis	Lampsane commune	09/06/2022								
Hedera helix	Lierre grimpant	27/05/2022								
Glechoma hederacea	Lierre terrestre	09/06/2022								

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
<i>Linum usitatissimum</i>	Lin cultivé	17/06/2025								
<i>Kickxia spuria</i>	Linaire bâtarde	16/07/2025					PNA			
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	09/06/2022								
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	17/06/2025								
<i>Convolvulus sepium</i>	Liset	13/07/2023								
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	17/06/2025								
<i>Lotus hispidus</i>	Lotier hispide	05/06/2025								VU
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	16/07/2025								
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	09/06/2024								
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachetée	17/06/2025								
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycophe d'Europe	13/07/2023								
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune	17/06/2025								
<i>Lathyrus tuberosus</i>	Macusson	17/06/2025								
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune	05/06/2025								
<i>Cladium mariscus</i>	Marisque	13/07/2023			Oui	Oui				NT
<i>Typha angustifolia</i>	Massette à feuilles étroites	17/06/2025								
<i>Malva moschata</i>	Mauve musquée	05/06/2025								
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique	05/06/2025								
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	05/06/2025								
<i>Molinia caerulea</i>	Molinie bleue	13/07/2023								
<i>Muscari comosum</i>	Muscari à toupet	09/05/2024								
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	27/05/2022								
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Oeil-de-perdrix	09/06/2023								
<i>Oenanthe lachenalii</i>	Oenanthe de Lachenal	13/07/2023				Oui				NT
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	17/06/2025						LC		
<i>Ophrys aranifera</i>	Ophrys araignée	10/05/2025								
<i>Ophrys holosericea</i> subsp. <i>holosericea</i>	Ophrys bourdon	27/05/2016			Oui					
<i>Ophrys holosericea</i>	Ophrys bourdon	31/05/2025			Oui	Oui		LC		VU

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Ophrys lutea	Ophrys jaune	09/05/2024						LC		
Ophrys insectifera	Ophrys mouche	31/05/2025				Oui		LC		
Himantoglossum hircinum	Orchis bouc	07/03/2025						LC		
Anacamptis morio	Orchis bouffon	24/04/2023						NT		
Orchis anthropophora	Orchis homme pendu	10/05/2025			Oui	Oui		LC		
Orchis purpurea	Orchis pourpre	10/05/2025						LC		
Anacamptis pyramidalis	Orchis pyramidal	05/06/2025			Oui	Oui		LC		
Orchis simia	Orchis singe	09/05/2024				Oui		LC		
Platanthera chlorantha	Orchis verdâtre	31/05/2025						LC		
Hordeum secalinum	Orge faux seigle	30/05/2022								
Origanum vulgare	Origan commun	16/07/2025								
Loncomelos pyrenaicus	Ornithogale des Pyrénées	09/06/2024								
Urtica dioica	Ortie dioïque	09/06/2022								
Rumex acetosa	Oseille des prés	17/06/2025								
Bellis perennis	Pâquerette	05/06/2025								
Persicaria amphibia	Persicaire flottante	05/06/2025								
Ulmus minor	Petit orme	09/06/2022								
Centaurium erythraea	Petite centaurée commune	16/07/2025								
Poterium sanguisorba	Petite sanguisorbe	17/06/2025								
Anthericum ramosum	Phalangère rameuse	13/07/2023				Oui				
Helminthotheca echinoides	Picride fausse Vipérine	17/06/2025								
Thalictrum flavum	Pigamon jaune	13/07/2023			Oui	Oui				
Pilosella officinarum	Piloselle	05/06/2025								
Taraxacum officinale	Pissenlit	07/03/2025								
Alisma lanceolatum	Plantain d'eau à feuilles lancéolées	17/06/2025								
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	16/07/2025								
Plantago major	Plantain majeur	09/06/2022								
Plantago media	Plantain moyen	27/05/2022								

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Platanthera bifolia	Platanthère à deux feuilles	09/06/2024						LC		
Hypochaeris radicata	Porcelle enracinée	07/03/2025								
Potentilla reptans	Potentille rampante	07/03/2025								
Pulicaria dysenterica	Pulicaire dysentérique	13/07/2023								
Phyteuma orbiculare	Raiponce orbiculaire	13/07/2023				Oui				
Ranunculus repens	Renoncule rampante	13/07/2023								
Polygonum aviculare	Renouée des oiseaux	16/07/2025								
Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia	13/07/2023								
Phragmites australis	Roseau	13/07/2023								
Lythrum salicaria	Salicaire commune	16/07/2025								
Tragopogon pratensis	Salsifis des prés	17/06/2025								
Samolus valerandi	Samole de Valerand	13/07/2023			Oui	Oui				
Saponaria officinalis	Saponaire officinale	20/06/2019								
Clinopodium vulgare	Sariette commune	17/06/2025								
Salvia pratensis	Sauge des prés	09/06/2024								
Salix alba	Saule blanc	13/07/2023								
Salix babylonica	Saule de Babylone	07/03/2025								
Dioscorea communis	Sceau de Notre Dame	09/06/2022								
Polygonatum multiflorum	Sceau de Salomon multiflore	09/06/2022								
Eleocharis palustris	Scirpe des marais	05/06/2025								
Scrophularia nodosa	Scrophulaire noueuse	09/06/2022								
Jacobaea vulgaris	Séneçon de Jacob	17/06/2025								
Senecio inaequidens	Séneçon sud-africain	17/06/2025								
Serapias lingua subsp. lingua	Sérapias langue	07/05/2023								
Serapias lingua	Sérapias langue	13/05/2025			Oui	Oui		LC		
Silaum silaus	Silaüs des prés	09/06/2024								
Silene vulgaris	Silène enflé	16/07/2025								
Succisa pratensis	Succise des prés	09/06/2022								

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
<i>Thesium humifusum</i>	Thésium couché	30/05/2022								
<i>Thymus pulegioides</i>	Thym commun	16/06/2022								
<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs	13/07/2023								
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	09/06/2022								
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	05/06/2025								
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne	09/06/2022								
<i>Valeriana officinalis</i>	Valériane officinale	09/06/2022								
<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	17/06/2025								
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	07/03/2025								
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	16/07/2025								
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée	05/06/2025								
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne	05/06/2025								
<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier	09/06/2022								
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune	16/07/2025								
<i>Alopecurus geniculatus</i>	Vulpin genouillé	30/05/2022								

Avifaune

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA Non applicable
- LC Préoccupation mineure
- DD Données insuffisantes
- NT Quasi menacée
- EN En danger
- VU Vulnérable
- CR En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Prunella modularis	Accenteur mouchet	12/02/2023		Oui				LC	NA - LC	LC
Alauda arvensis	Alouette des champs	05/06/2025						LC	LC - NA - NT	NT
Lullula arborea	Alouette lulu	13/07/2023	Oui	Oui				LC	NA - LC	LC
Scolopax rusticola	Bécasse des bois	19/02/2023				Oui		LC	LC - NA - LC	NT
Gallinago gallinago	Bécassine des marais	19/02/2023						VU	DD - NA - CR	CR
Motacilla cinerea	Bergeronnette des ruisseaux	22/02/2016		Oui				LC	NA - LC	LC
Motacilla alba	Bergeronnette grise	17/06/2025		Oui				LC	NA - LC	LC
Motacilla flava	Bergeronnette printanière	13/07/2023		Oui				LC	DD - LC	LC
Pernis apivorus	Bondrée apivore	13/07/2023	Oui	Oui				LC	LC - LC	LC
Cettia cetti	Bouscarle de Cetti	13/07/2023		Oui		Oui		LC	NT	NT
Pyrrhula pyrrhula	Bouvreuil pivoine	08/01/2023		Oui		Oui		LC	NA - VU	VU
Emberiza schoeniclus	Bruant des roseaux	08/01/2023		Oui		Oui		LC	NA - EN	VU

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Emberiza citrinella	Bruant jaune	13/07/2023		Oui				LC	NA - NA - VU	NT
Emberiza calandra	Bruant proyer	05/06/2025		Oui				LC	LC	NT
Emberiza cirrus	Bruant zizi	05/06/2025		Oui				LC	NA - LC	LC
Circus cyaneus	Busard Saint-Martin	23/06/2022	Oui	Oui		Oui		LC	NA - NA - LC	NT
Buteo buteo	Buse variable	13/07/2023		Oui				LC	NA - NA - LC	LC
Coturnix coturnix	Caille des blés	13/07/2023				Oui		NT	NA - LC	LC
Anas platyrhynchos	Canard colvert	07/03/2025						LC	LC - NA - LC	LC
Mareca penelope	Canard siffleur	19/02/2023						LC	NA - NA - LC	
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	05/06/2025		Oui				LC	NA - NA - VU	LC
Tringa ochropus	Chevalier culblanc	13/07/2023		Oui				LC	NA - LC	
Actitis hypoleucos	Chevalier guignette	13/07/2023		Oui		Oui		LC	NA - DD - NT	EN
Athene noctua	Chevêche d'Athéna	02/06/2023		Oui		Oui		LC	LC	NT
Corvus monedula	Choucas des tours	17/06/2025		Oui				LC	NA - LC	LC
Strix aluco	Chouette hulotte	28/06/2022		Oui				LC	NA - LC	LC
Ciconia ciconia	Cigogne blanche	19/02/2023	Oui	Oui		Oui		LC	NA - NA - LC	EN
Cisticola juncidis	Cisticole des joncs	27/06/2024		Oui				LC	VU	NA
Galerida cristata	Cochevis huppé	15/05/2025		Oui				LC	LC	VU
Corvus frugilegus	Corbeau freux	07/03/2025						VU	LC - LC	LC
Corvus corone	Corneille noire	17/06/2025						LC	NA - LC	LC
Cuculus canorus	Coucou gris	23/06/2022		Oui				LC	DD - LC	LC
Tyto alba	Effraie des clochers	28/06/2022		Oui				LC	LC	NT
Elanus caeruleus	Élanion blanc	09/07/2021	Oui	Oui				LC	NA - VU	

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Accipiter nisus	Épervier d'Europe	27/09/2023		Oui				LC	NA - NA - LC	LC
Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	17/06/2025						LC	LC - NA - LC	LC
Phasianus colchicus	Faisan de Colchide	13/07/2023						LC	LC	NE
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	07/03/2025		Oui				LC	NA - NA - NT	LC
Falco columbarius	Faucon émerillon	21/03/2023	Oui	Oui				VU	DD - NA	
Falco subbuteo	Faucon hobereau	13/07/2023		Oui		Oui		LC	NA - LC	NT
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	05/06/2025		Oui				LC	NA - NA - LC	LC
Sylvia borin	Fauvette des jardins	13/07/2023		Oui				LC	DD - NT	LC
Sylvia communis	Fauvette grisette	17/06/2025		Oui				LC	DD - LC	LC
Fulica atra	Foulque macroule	07/03/2025						NT	NA - NA - LC	LC
Garrulus glandarius	Geai des chênes	13/07/2023						LC	NA - LC	LC
Muscicapa striata	Gobemouche gris	09/06/2023		Oui				LC	DD - NT	LC
Tachybaptus ruficollis	Grèbe castagneux	07/03/2025		Oui				LC	NA - LC	LC
Podiceps cristatus	Grèbe huppé	23/06/2022		Oui				LC	NA - LC	LC
Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	23/06/2022		Oui				LC	LC	LC
Turdus pilaris	Grive litorne	18/10/2018						LC	LC - LC	NA
Turdus philomelos	Grive musicienne	13/07/2023						LC	NA - NA - LC	LC
Coccothraustes coccothraustes	Grosbec casse-noyaux	13/07/2023		Oui				LC	NA - LC	LC
Grus grus	Grue cendrée	18/10/2023	Oui	Oui		Oui		LC	NT - NA - CR	
Ardea cinerea	Héron cendré	13/07/2023		Oui				LC	NA - NA - LC	LC
Asio otus	Hibou moyen-duc	30/12/2022		Oui				LC	NA - NA - LC	LC

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Delichon urbicum	Hirondelle de fenêtre	24/06/2022		Oui				LC	DD - NT	LC
Riparia riparia	Hirondelle de rivage	24/06/2022		Oui		Oui		LC	DD - LC	LC
Hirundo rustica	Hirondelle rustique	13/07/2023		Oui				LC	DD - NT	LC
Upupa epops	Huppe fasciée	24/06/2022		Oui		Oui		LC	NA - LC	LC
Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	05/06/2025		Oui				LC	NA - LC	LC
Linaria cannabina	Linotte mélodieuse	17/06/2025		Oui				LC	NA - NA - VU	NT
Locustella naevia	Locustelle tachetée	13/07/2023		Oui				LC	NA - NT	LC
Oriolus oriolus	Loriot d'Europe	13/07/2023		Oui				LC	NA - LC	LC
Apus apus	Martinet noir	17/06/2025		Oui				NT	DD - NT	LC
Turdus merula	Merle noir	07/03/2025						LC	NA - NA - LC	LC
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	13/07/2023		Oui				LC	NA - LC	LC
Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	13/07/2023		Oui				LC	NA - LC	LC
Parus major	Mésange charbonnière	13/07/2023		Oui				LC	NA - NA - LC	LC
Poecile palustris	Mésange nonnette	03/01/2024		Oui				LC	LC	LC
Passer domesticus	Moineau domestique	07/03/2025		Oui				LC	NA - LC	LC
Chroicocephalus ridibundus	Mouette rieuse	28/02/2023		Oui		Oui		LC	LC - NA - NT	EN
Burhinus oedicephalus	Oedicnème criard	26/09/2023	Oui	Oui				LC	NA - NA - LC	LC
Perdix perdix	Perdrix grise	09/01/2023						LC	LC	NT
Alectoris rufa	Perdrix rouge	24/06/2022						NT	LC	LC
Dendrocopos major	Pic épeiche	13/07/2023		Oui				LC	NA - LC	LC
Dendrocopos medius	Pic mar	09/06/2023	Oui	Oui				LC	LC	LC
Dryocopus martius	Pic noir	14/04/2016	Oui	Oui				LC	LC	LC
Picus viridis	Pic vert	13/07/2023		Oui				LC	LC	LC
Pica pica	Pie bavarde	05/06/2025						LC	LC	LC

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	27/06/2022	Oui	Oui				LC	NA - NA - NT	LC
Lanius excubitor	Pie-grièche grise	15/11/2021		Oui				LC	NA - EN	CR*
Columba livia	Pigeon biset	14/07/2017						LC	DD	NE
Columba oenas	Pigeon colombin	09/06/2023				Oui		LC	NA - NA - LC	LC
Columba palumbus	Pigeon ramier	13/07/2023						LC	LC - NA - LC	LC
Fringilla coelebs	Pinson des arbres	07/03/2025		Oui				LC	NA - NA - LC	LC
Fringilla montifringilla	Pinson du nord	27/02/2022		Oui				LC	DD - NA	
Anthus trivialis	Pipit des arbres	13/07/2023		Oui				LC	DD - LC	LC
Anthus pratensis	Pipit farlouse	12/02/2023		Oui		Oui		LC	DD - NA - VU	VU
Anthus spinoletta	Pipit spioncelle	09/01/2023		Oui				LC	NA - NA - LC	
Pluvialis apricaria	Pluvier doré	19/02/2024	Oui					LC	LC	
Phylloscopus bonelli	Pouillot de Bonelli	13/07/2023		Oui		Oui		LC	NA - LC	LC
Phylloscopus sibilatrix	Pouillot siffleur	23/06/2022		Oui		Oui		LC	NA - NT	VU
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	07/03/2025		Oui				LC	NA - NA - LC	LC
Gallinula chloropus	Poule-d'eau	07/03/2025						LC	NA - NA - LC	LC
Regulus ignicapilla	Roitelet à triple bandeau	23/06/2022		Oui				LC	NA - NA - LC	LC
Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	09/06/2023		Oui				LC	NA - LC	LC
Erithacus rubecula	Rougegorge familier	09/06/2023		Oui				LC	NA - NA - LC	LC
Phoenicurus phoenicurus	Rougequeue à front blanc	23/06/2022		Oui				LC	NA - LC	LC

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	17/06/2025		Oui				LC	NA - NA - LC	LC
Acrocephalus scirpaceus	Rousserolle effarvatte	13/07/2023		Oui				LC	NA - LC	LC
Serinus serinus	Serin cini	04/05/2022		Oui				LC	NA - VU	LC
Sitta europaea	Sittelle torchepot	10/08/2022		Oui				LC	LC	LC
Saxicola rubetra	Tarier des prés	16/04/2021		Oui		Oui		LC	DD - VU	CR
Saxicola rubicola	Tarier pâtre	05/06/2025		Oui				LC	NA - NA - NT	LC
Streptopelia turtur	Tourterelle des bois	16/07/2025						VU	NA - VU	LC
Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	05/06/2025						LC	NA - LC	LC
Oenanthe oenanthe	Traquet motteux	02/10/2021		Oui				LC	DD - NT	NA
Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	07/03/2025		Oui				LC	NA - LC	LC
Vanellus vanellus	Vanneau huppé	13/07/2023				Oui		VU	LC - NA - NT	VU
Chloris chloris	Verdier d'Europe	07/03/2025		Oui				LC	NA - NA - VU	LC

Mammifères

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA Non applicable
- LC Préoccupation mineure
- DD Données insuffisantes
- NT Quasi menacée
- EN En danger
- VU Vulnérable
- CR En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Capreolus capreolus	Chevreuil européen	13/07/2023						LC	LC	LC
Erinaceus europaeus	Hérisson d'Europe	06/05/2021		Oui				LC	LC	LC
Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	17/06/2025						NT	NT	LC
Eliomys quercinus	Lérot	10/10/2022						NT	LC	LC
Lepus europaeus	Lièvre d'Europe	11/06/2023						LC	LC	LC
Nyctalus noctula	Noctule commune	23/06/2022	Oui	Oui		Oui	PNA	LC	VU	NT
Nyctalus leisleri	Noctule de Leisler	23/06/2022	Oui	Oui		Oui	PNA	LC	NT	NT
Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	28/06/2022	Oui	Oui			PNA	LC	NT	LC
Pipistrellus kuhlii	Pipistrelle de Kuhl	28/06/2022	Oui	Oui				LC	LC	LC
Pipistrellus nathusii	Pipistrelle de Nathusius	23/06/2022	Oui	Oui		Oui	PNA	LC	NT	NT
Myocastor coypus	Ragondin	17/04/2022							NA	NA
Rattus norvegicus	Rat surmulot	28/06/2022							NA	LC
Vulpes vulpes	Renard roux	17/06/2025						LC	LC	LC
Sus scrofa	Sanglier	17/06/2025						LC	LC	LC
Eptesicus serotinus	Sérotine commune	28/06/2022	Oui	Oui			PNA	LC	NT	LC

Amphibien

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA Non applicable
- LC Préoccupation mineure
- DD Données insuffisantes
- NT Quasi menacée
- EN En danger
- VU Vulnérable
- CR En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Bufo spinosus	Crapaud épineux	02/06/2022		Oui						
Rana dalmatina	Grenouille agile	01/04/2015	Oui	Oui				LC	LC	LC
Pelophylax kl. esculentus	Grenouille commune	05/06/2025		Oui					NT	LC
Pelophylax ridibundus	Grenouille rieuse	25/04/2016		Oui				LC	LC	
Pelodytes punctatus	Pélodyte ponctué	14/04/2016		Oui		Oui		LC	LC	EN
Triturus cristatus	Triton crêté	30/06/2023	Oui	Oui		Oui		LC	NT	NT
Lissotriton helveticus	Triton palmé	05/05/2022		Oui				LC	LC	LC

Reptiles

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA Non applicable
- LC Préoccupation mineure
- DD Données insuffisantes
- NT Quasi menacée
- EN En danger
- VU Vulnérable
- CR En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Natrix helvetica	Couleuvre à collier helvétique	13/07/2023		Oui				LC	LC	LC
Hierophis viridiflavus	Couleuvre verte et jaune	04/05/2022	Oui	Oui				LC	LC	LC
Podarcis muralis	Lézard des murailles	17/06/2025	Oui	Oui				LC	LC	LC
Lacerta bilineata	Lézard vert à deux raies	13/07/2023	Oui	Oui				LC	LC	LC
Anguis fragilis	Orvet fragile	10/05/2023		Oui				LC	LC	LC

Mollusques

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA Non applicable
- LC Préoccupation mineure
- DD Données insuffisantes
- NT Quasi menacée
- EN En danger
- VU Vulnérable
- CR En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Succinea putris	Ambrette amphibie	25/04/2016							LC	LC
Ceriuella virgata	Caragouille globuleuse	25/04/2016						LC	LC	LC
Clausilia bidentata	Clausilie commune	16/05/2017						LC	LC	LC
Pomatias elegans	Élégante striée	30/09/2015							LC	LC
Helix pomatia	Escargot de Bourgogne	30/09/2015						LC	LC	LC
Cepaea nemoralis	Escargot des haies	30/09/2015						LC	LC	LC
Cornu aspersum	Escargot petit-gris	17/06/2025						LC	LC	LC
Physella acuta	Physe voyageuse	30/09/2015							NA	NA

Poisson

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA Non applicable
- LC Préoccupation mineure
- DD Données insuffisantes
- NT Quasi menacée
- EN En danger
- VU Vulnérable
- CR En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Cottus perifretum	Chabot Celtique	10/05/2023	Oui					LC	LC	LC

Araignées

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA Non applicable
- LC Préoccupation mineure
- DD Données insuffisantes
- NT Quasi menacée
- EN En danger
- VU Vulnérable
- CR En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Cheiracanthium punctorium	Chiracanthé nourrice	09/06/2022							LC	
Pisaura mirabilis	Pisaure admirable	09/06/2022							LC	

Coléoptères

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA** Non applicable
- LC** Préoccupation mineure
- DD** Données insuffisantes
- NT** Quasi menacée
- EN** En danger
- VU** Vulnérable
- CR** En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Cetonia aurata		13/07/2023								
Malachius bipustulatus		09/06/2022								
Oedemera nobilis		09/06/2022								
Smaragdina aurita		09/06/2022								
Carabus auratus	Carabe doré	31/05/2022								
Lucanus cervus	Lucane cerf-volant	30/06/2023	Oui			Oui				

Hémiptères

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA Non applicable
- LC Préoccupation mineure
- DD Données insuffisantes
- NT Quasi menacée
- EN En danger
- VU Vulnérable
- CR En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Aphrophora alni		09/06/2022								
Capsus ater		09/06/2022								
Cercopis vulnerata		09/06/2022								
Enoplops scapha		09/06/2022								
Graphosoma italicum		17/06/2025								
Leptopterna dolabrata		09/06/2022								
Polymerus nigrata		09/06/2022								

Hyménoptères

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA** Non applicable
- LC** Préoccupation mineure
- DD** Données insuffisantes
- NT** Quasi menacée
- EN** En danger
- VU** Vulnérable
- CR** En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Bombus humilis		13/07/2023				Oui				
Bombus pratorum		13/07/2023								
Apis mellifera	Abeille domestique	07/03/2025								
Bombus terrestris	Bourdon terrestre	13/07/2023								
Vespa velutina	Frelon à pattes jaunes	11/04/2019								
Vespa crabro	Frelon d'Europe	13/07/2023								

Libellules

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA Non applicable
- LC Préoccupation mineure
- DD Données insuffisantes
- NT Quasi menacée
- EN En danger
- VU Vulnérable
- CR En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Aeshna affinis	Aeschne affine	13/07/2023						LC	LC	LC
Platycnemis pennipes	Agrion à larges pattes	13/07/2023						LC	LC	LC
Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	09/06/2024	Oui	Oui			PNA	NT	LC	LC
Ischnura elegans	Agrion élégant	13/07/2023						LC	LC	LC
Coenagrion puella	Agrion jouvencelle	23/06/2022						LC	LC	LC
Coenagrion scitulum	Agrion mignon	13/07/2023						LC	LC	LC
Enallagma cyathigerum	Agrion porte-coupe	13/07/2023						LC	LC	LC
Anax imperator	Anax empereur	13/07/2023						LC	LC	LC
Calopteryx splendens	Caloptéryx éclatant	13/07/2023						LC	LC	LC
Calopteryx virgo meridionalis	Caloptéryx vierge	23/06/2022								
Cordulegaster boltonii	Cordulégastre annelé	16/06/2022				Oui		LC	LC	LC
Crocothemis erythraea	Crocothémis écarlate	13/07/2023						LC	LC	LC
Sympecma fusca	Leste brun	17/04/2022						LC	LC	LC
Lestes barbarus	Leste sauvage	13/07/2023					PRA	LC	LC	NT
Lestes virens	Leste verdoyant	10/08/2022					PRA	LC	LC	NT

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Chalcolestes viridis	Leste vert	04/08/2022						LC	LC	LC
Libellula depressa	Libellule déprimée	13/07/2023						LC	LC	LC
Orthetrum albistylum	Orthétrum à stylets blancs	13/07/2023						LC	LC	LC
Orthetrum coerulescens	Orthétrum bleuisant	13/07/2023				Oui	PRA	LC	LC	NT
Orthetrum brunneum	Orthétrum brun	16/06/2022						LC	LC	LC
Orthetrum cancellatum	Orthétrum réticulé	10/08/2022						LC	LC	LC
Pyrrhosoma nymphula	Petite nymphe au corps de feu	23/06/2022						LC	LC	LC
Sympetrum fonscolombii	Sympétrum de Fonscolombe	13/07/2023						LC	LC	LC
Sympetrum meridionale	Sympétrum méridional	28/08/2025						LC	LC	LC
Sympetrum sanguineum	Sympétrum sanguin	13/07/2023						LC	LC	LC

Orthoptères

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- % : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA Non applicable
- LC Préoccupation mineure
- DD Données insuffisantes
- NT Quasi menacée
- EN En danger
- VU Vulnérable
- CR En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Gomphocerippus brunneus		28/08/2025						LC	LC	

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien	10/08/2022						LC	LC	
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	28/08/2025						LC	LC	LC
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	Courtilière commune	05/05/2022				Oui		LC	EN	VU
<i>Euchorthippus elegantulus</i>	Criquet blafard	16/07/2025						LC	LC	LC
<i>Chrysochraon dispar</i>	Criquet des clairières	10/08/2022						LC	LC	
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères	10/08/2022						LC	LC	LC
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	10/08/2022						LC		
<i>Mecostethus parapleurus</i>	Criquet des Roseaux	10/08/2022				Oui		LC	VU	EN
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté	13/07/2023				Oui		LC	VU	LC
<i>Chorthippus albomarginatus</i>	Criquet marginé	10/08/2022						LC	LC	
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine	10/08/2022						LC	LC	
<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée	13/07/2023						LC	LC	LC
<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée	16/07/2025						LC	LC	LC
<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	Decticelle cendrée	22/06/2022						LC	LC	LC
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux	10/08/2022						LC	LC	LC
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	13/07/2023						LC	LC	LC
<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	Grillon bordelais	13/07/2023						LC	LC	LC
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	05/06/2025						LC	LC	LC
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	10/08/2022						LC	LC	
<i>Pteronemobius heydenii</i>	Grillon des marais	13/07/2023				Oui		LC	EN	
<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie	16/07/2025						LC	LC	
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée	09/06/2022						LC	LC	LC
<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse	04/08/2022								LC
<i>Meconema meridionale</i>	Méconème fragile	10/08/2022						LC	LC	LC
<i>Oedipoda caerulea</i>	OEdipode turquoise	16/07/2025						LC	LC	
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	10/08/2022						LC	LC	LC
<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéroptère méridional	26/09/2023						LC	LC	LC

Papillons

Sauf espèces sensibles et/ou floutées lors de la saisie

Les colonnes sont triables en cliquant sur leur nom

- **Nb** : Nombre d'observations
- **Dernière** : Date de la dernière observation
- **%** : Pourcentage du nombre d'observation sur la commune de Montierchaume par rapport au nombre total d'observation de l'espèce
- **DE** : Espèce incluse dans une Directive européenne
- **PF** : Espèce protégée en France
- **PR** : Espèce protégée en Région
- **ZNIEFF** : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- **PNA** : Espèce d'un plan national ou régional d'action
- **LR Europe** : Espèce présente dans une liste rouge européenne
- **LR France** : Espèce présente dans une liste rouge française
- **LR Régionale** : Espèce présente dans la liste rouge régionale
- **Indice** : Indice de rareté (affiché seulement si celui-ci est calculé sur le site)

Légende Listes Rouges

- NA Non applicable
- LC Préoccupation mineure
- DD Données insuffisantes
- NT Quasi menacée
- EN En danger
- VU Vulnérable
- CR En danger critique (CR* Espèce probablement éteinte)

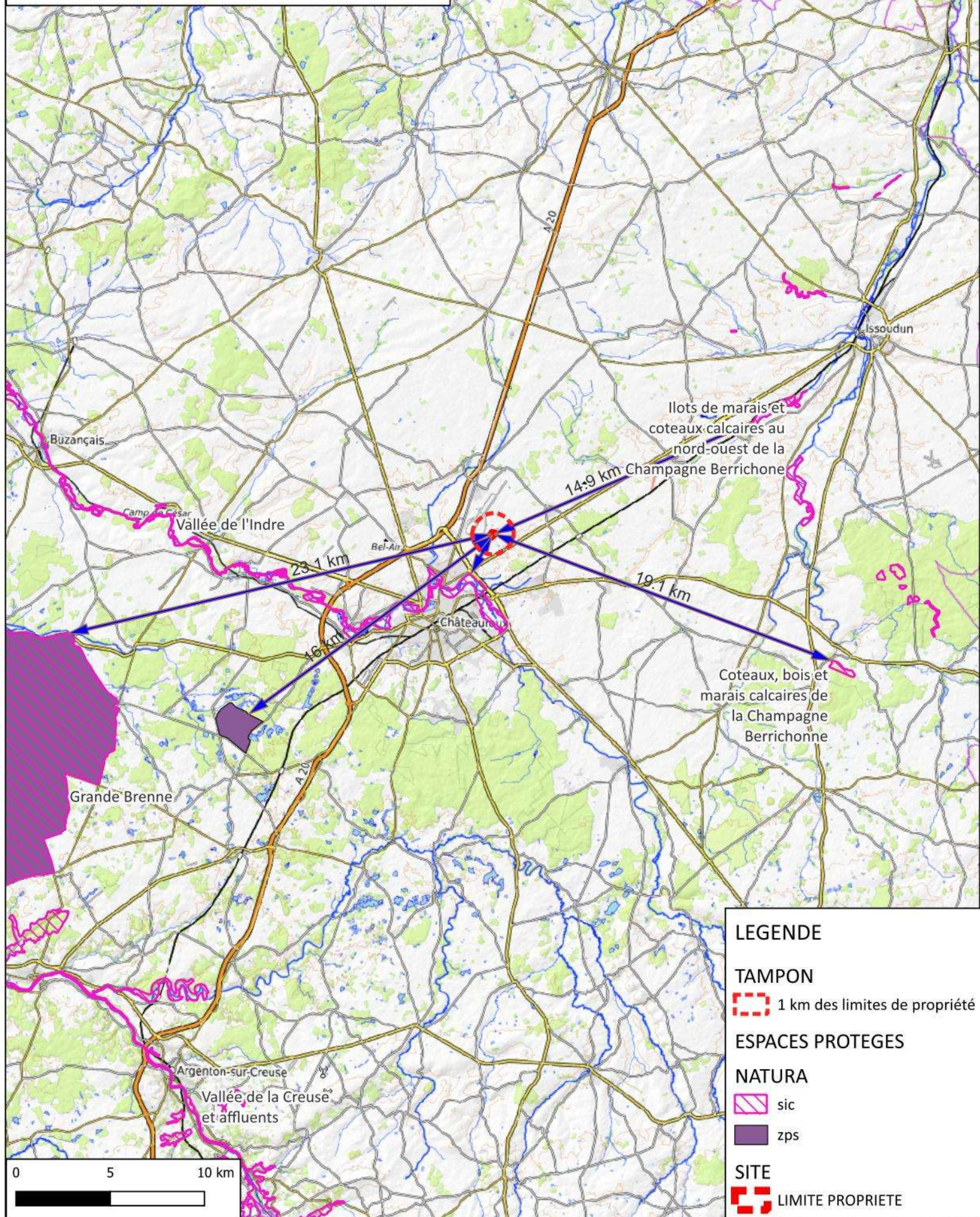
Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Pyronia tithonus	Amaryllis	16/07/2025						LC	LC	LC
Polyommatus icarus	Azuré de la Bugrane	17/06/2025						LC	LC	LC
Celastrina argiolus	Azuré des Nerpruns	13/07/2023						LC	LC	LC
Cupido argiades	Azuré du Trèfle	13/07/2023						LC	LC	LC
Araschnia levana	Carte géographique	23/06/2022						LC	LC	LC
Gonepteryx rhamni	Citron	07/03/2025						LC	LC	LC
Aricia agestis	Collier-de-corail	16/07/2025						LC	LC	LC
Lycaena phlaeas	Cuivré commun	16/07/2025						LC	LC	LC
Melanargia galathea	Demi-Deuil	17/06/2025						LC	LC	LC
Siona lineata	Divisée	24/05/2025								
Euplagia quadripunctaria	Écaille chinée	13/07/2023	Oui							
Arctia villica	Ecaille fermière	04/06/2023								
Coenonympha pamphilus	Fadet commun	17/06/2025						LC	LC	LC

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
Iphiclides podalirius	Flambé	16/07/2025						LC	LC	LC
Autographa gamma	Gamma	09/06/2024								
Speyeria aglaja	Grand Nacré	13/07/2023				Oui		LC	LC	NT
Minois dryas	Grand Nègre des bois	13/07/2023				Oui	PRA	LC	LC	NT
Nymphalis polychloros	Grande Tortue	23/06/2022						LC	LC	LC
Pyrgus malvae	Hespérie de l'Ormière	09/05/2024						NT	LC	LC
Thymelicus sylvestris	Hespérie de la Houque	13/07/2023						VU	LC	LC
Carcharodus alceae	Hespérie de l'Alcée	04/08/2022						LC	LC	LC
Thymelicus acteon	Hespérie du Chiendent	22/06/2022						LC	LC	LC
Thymelicus lineola	Hespérie du Dactyle	22/06/2022						EN	LC	LC
Papilio machaon	Machaon	13/07/2023						LC	LC	LC
Lasiommata megera	Mégère	13/07/2023						LC	LC	LC
Heteropterus morpheus	Miroir	13/07/2023				Oui		LC	LC	NT
Macroglossum stellatarum	Moro-Sphinx	13/07/2023								
Maniola jurtina	Myrtil	17/06/2025						LC	LC	LC
Brenthis daphne	Nacré de la Ronce	13/07/2023						LC		LC
Aglais io	Paon-du-jour	17/06/2025						LC	LC	LC
Boloria dia	Petite Violette	15/05/2023						LC	LC	LC
Pieris rapae	Piérade de la Rave	13/07/2023						LC	LC	LC
Pieris brassicae	Piérade du Chou	17/06/2025						LC	LC	LC
Leptidea sinapis	Piérade du Lotier	13/07/2023						LC	LC	LC
Pieris napi	Piérade du Navet	17/06/2025						LC	LC	LC
Erynnis tages	Point de Hongrie	16/07/2025						NT	LC	LC
Colias crocea	Souci	01/09/2022							LC	LC
Limenitis reducta	Sylvain azuré	09/06/2024						LC	LC	LC
Ochlodes sylvanus	Sylvaine	13/07/2023						LC	LC	LC
Argynnis paphia	Tabac d'Espagne	13/07/2023						LC	LC	LC
Thecla betulae	Thécla du Bouleau	10/08/2022						LC	LC	LC

Nom	Nom français	Dernière	DE	PF	PR	ZNIEFF	PNA	LR Europe	LR France	LR Régionale
<i>Quercusia quercus</i>	Thécla du Chêne	10/08/2022						LC	LC	LC
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	13/07/2023						LC	LC	LC
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	13/07/2023						LC	LC	LC
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	10/08/2022						LC	LC	LC
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	13/07/2023						LC	LC	LC
<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la Coronille variée	30/06/2023				Oui				VU
<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène du Pied-de-Poule	13/07/2023								LC

Sites protégés

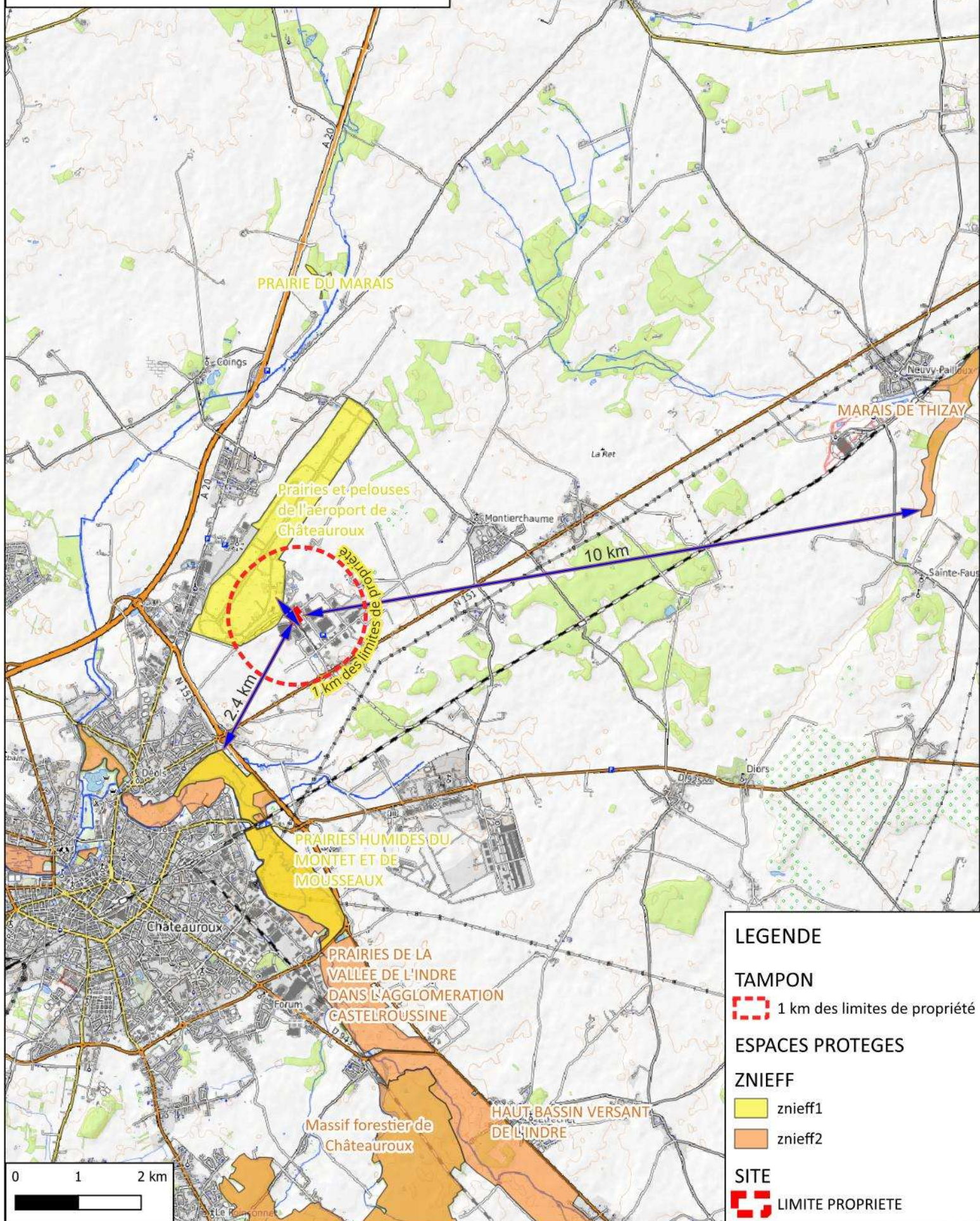
Les cartes ci-dessous localisent les sites NATURA 2 000 et les ZNIEFF les plus proches du site objet de la présente étude.



PJ N°05 - ETUDE D'INCIDENCE

Dossier de demande d'autorisation
Environnementale HENAUT 36

Carte 14 - Localisation des ZNIEFF



NATURA 2000

SIC n°FR2400531 Ilots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne (14,9 km du site)

À la date de la rédaction de la présente étude d'incidence, le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), géré par le Muséum national d'Histoire naturelle, n'était pas accessible. Cette indisponibilité ne permet pas de consulter les fiches descriptives officielles des zones Natura 2000 et des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) situées à proximité du projet. En conséquence, les informations relatives à ces zonages n'ont pas pu être intégrées dans la présente version du document et seront complétées ultérieurement dès rétablissement de l'accès à la base nationale.

ZPS n°FR2410003 Brenne (16 km du site)

À la date de la rédaction de la présente étude d'incidence, le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), géré par le Muséum national d'Histoire naturelle, n'était pas accessible. Cette indisponibilité ne permet pas de consulter les fiches descriptives officielles des zones Natura 2000 et des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) situées à proximité du projet. En conséquence, les informations relatives à ces zonages n'ont pas pu être intégrées dans la présente version du document et seront complétées ultérieurement dès rétablissement de l'accès à la base nationale.

ZNIEFF

La ZNIEFF de type I "Prairies et pelouses de l'aéroport de Châteauroux" forme un vaste ensemble de milieux ouverts implantés sur le plateau de la Champagne berrichonne, au nord du site d'étude. Cet espace, situé au sein et en périphérie des infrastructures aéroportuaires, regroupe un ensemble continu de prairies et de pelouses calcaires dont la présence et l'étendue sont remarquables dans une région largement dominée par les grandes cultures intensives.

Ces milieux constituent un refuge pour la faune et la flore caractéristiques de la Champagne berrichonne traditionnelle, aujourd'hui en forte régression. Les habitats en place abritent une avifaune prairiale riche et diversifiée, incluant plusieurs espèces nicheuses d'intérêt patrimonial telles que le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*), le Courlis cendré (*Numenius arquata*), l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), la Perdrix grise (*Perdix perdix*), la Caille des blés (*Coturnix coturnix*), le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) et le Hibou des marais (*Asio flammeus*), espèce rare dans la région. D'autres rapaces, tels que le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), le Busard cendré (*Circus pygargus*) ou le Milan noir (*Milvus migrans*), fréquentent également le site, bien que leur reproduction y soit moins probable.

Les inventaires floristiques réalisés sur le périmètre ont permis d'identifier 190 espèces végétales, dont quatre déterminantes de ZNIEFF : *Anacamptis pyramidalis*, *Silybum marianum*, *Carex praecox* et *Ophioglossum vulgatum*. Parmi elles, *Anacamptis pyramidalis* et *Ophioglossum vulgatum* bénéficient d'une protection régionale et figurent sur la liste rouge régionale en catégorie "vulnérable".

L'ensemble constitue ainsi un îlot de biodiversité majeur au sein du plateau berrichon, où subsistent encore des habitats prairiaux et calcicoles d'intérêt écologique élevé, aujourd'hui rares à l'échelle du département.

ZNIEFF de type 1 : Prairies humides du Montet et de Mousseaux (2,4 km du site)

À la date de la rédaction de la présente étude d'incidence, le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), géré par le Muséum national d'Histoire naturelle, n'était pas accessible. Cette

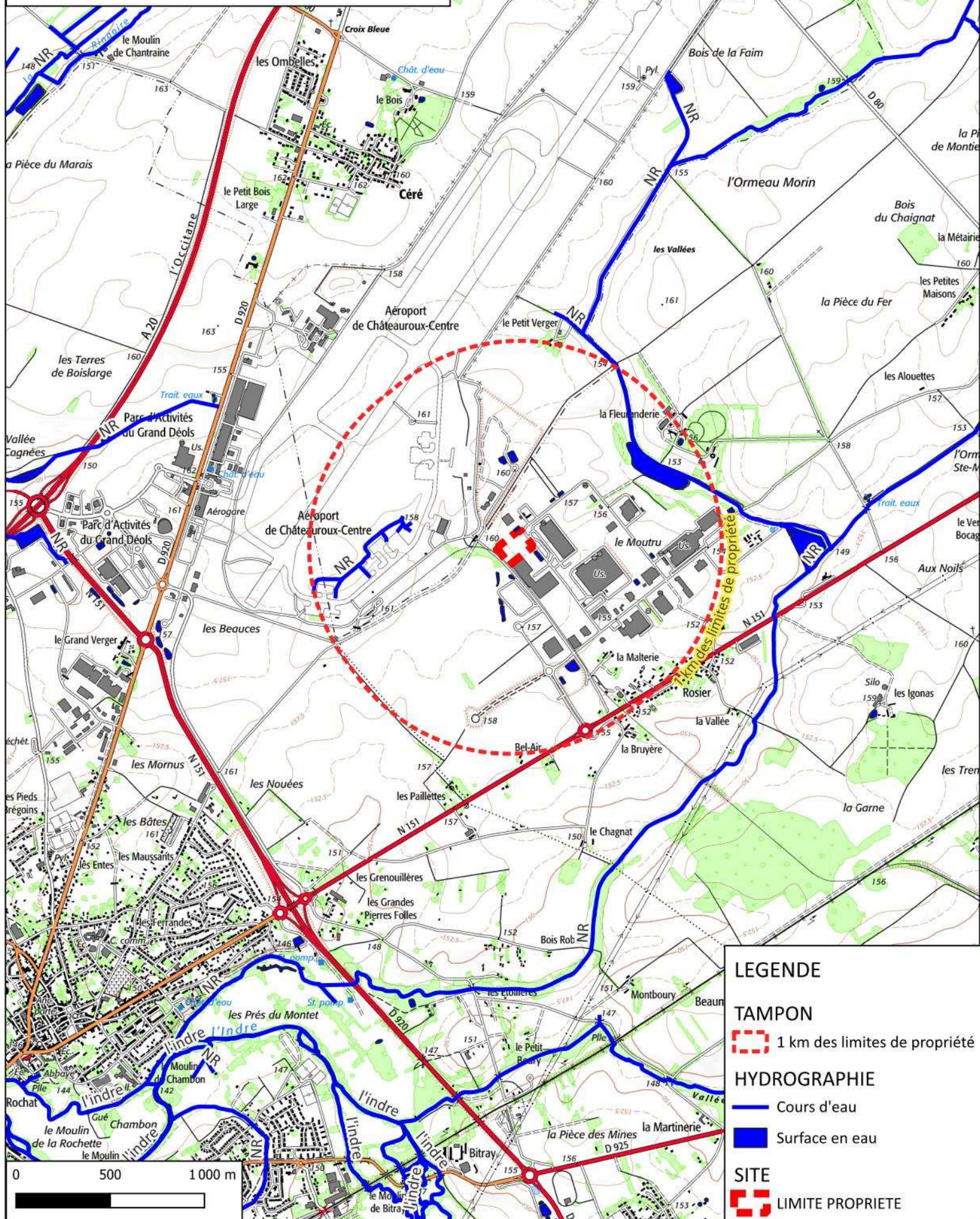
indisponibilité ne permet pas de consulter les fiches descriptives officielles des zones Natura 2000 et des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) situées à proximité du projet. En conséquence, les informations relatives à ces zonages n'ont pas pu être intégrées dans la présente version du document et seront complétées ultérieurement dès rétablissement de l'accès à la base nationale.

ZNIEFF de type 2 : Prairies de la vallée de l'Indre dans l'agglomération Castelroussine (2,4 km du site)

À la date de la rédaction de la présente étude d'incidence, le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), géré par le Muséum national d'Histoire naturelle, n'était pas accessible. Cette indisponibilité ne permet pas de consulter les fiches descriptives officielles des zones Natura 2000 et des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) situées à proximité du projet. En conséquence, les informations relatives à ces zonages n'ont pas pu être intégrées dans la présente version du document et seront complétées ultérieurement dès rétablissement de l'accès à la base nationale.

ZNIEFF de type 2 : Marais de Thizay (10 km du site)

À la date de la rédaction de la présente étude d'incidence, le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), géré par le Muséum national d'Histoire naturelle, n'était pas accessible. Cette indisponibilité ne permet pas de consulter les fiches descriptives officielles des zones Natura 2000 et des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) situées à proximité du projet. En conséquence, les informations relatives à ces zonages n'ont pas pu être intégrées dans la présente version du document et seront complétées ultérieurement dès rétablissement de l'accès à la base nationale.



Masse d'eau

En termes simples, une eau en bon état est :

- une eau qui permet une vie animale et végétale, riche et variée,
- une eau exempte de produits toxiques,
- une eau disponible en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages.

Masses d'eau cours d'eau ⁱ	Etat global	Etat écologique	Etat chimique
LE RUISSEAU DE DEOLS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'INDRE	OMS Echéance 2027	OMS Echéance 2027	Bon état Echéance 2021

Objectifs Moins Stricts (OMS)

Les « objectifs moins stricts » (OMS) sont un dispositif introduit par la Directive-cadre sur l'eau (DCE 2000/60/CE) et appliqué dans le SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027. Ils permettent d'adapter l'objectif final de « bon état » lorsqu'il ne peut pas être atteint dans les délais réglementaires, en raison de contraintes techniques, environnementales ou économiques.

Selon la synthèse officielle du SDAGE Loire-Bretagne, un OMS est un **objectif de qualité adapté et transitoire**, fixé pour certaines masses d'eau lorsque l'atteinte du bon état en 2027 est jugée « impossible ou disproportionnée » (Comité de bassin Loire-Bretagne, Synthèse OMS, 2022). Ces situations concernent souvent des cours d'eau très artificialisés, fortement modifiés ou soumis à des pressions anciennes et structurelles : densité d'ouvrages, rectifications, pollutions diffuses agricoles, rejets urbains ou industriels, prélèvements importants, etc.

Un OMS ne constitue **pas une réduction des exigences environnementales**.

Il implique deux règles strictes :

1. **Interdiction de toute dégradation supplémentaire** de l'état de la masse d'eau.
2. **Maintien de l'objectif de bon état à long terme**, l'OMS n'étant qu'une étape temporaire.

Le SDAGE précise que les OMS font l'objet d'une **révision à chaque cycle de 6 ans**. Si les conditions techniques ou économiques évoluent, l'OMS peut être levé et l'objectif de bon état rétabli. La justification de chaque OMS doit être documentée (analyse des pressions, faisabilité technique, disproportion du coût, contraintes naturelles) conformément à l'article 4 de la DCE.

Dans le bassin Loire-Bretagne, **790 masses d'eau** ont fait l'objet d'une proposition d'OMS (723 cours d'eau et 67 plans d'eau) pour le cycle 2022-2027 (Comité de bassin Loire-Bretagne, Synthèse OMS, 2022). L'objectif global fixé par le SDAGE reste d'atteindre **61 % des masses d'eau en bon état en 2027**.

En résumé, les OMS sont un mécanisme réglementaire permettant d'adapter temporairement les objectifs environnementaux lorsque le bon état est irréalisable à court terme, tout en maintenant une obligation de non-dégradation et une perspective de restauration à long terme.

PJ N°05 - ETUDE D'INCIDENCE

Dossier de demande d'autorisation
Environnementale HENault 36

Carte 16 - Masses d'eau

PJ N°05 - ETUDE D'INCIDENCE

Dossier de demande d'autorisation
Environnementale HENault 36

Carte 16 - Masses d'eau

PJ N°05 - ETUDE D'INCIDENCE

Dossier de demande d'autorisation
Environnementale HENault 36

Carte 16 - Masses d'eau



Utilisation de la ressource en eau

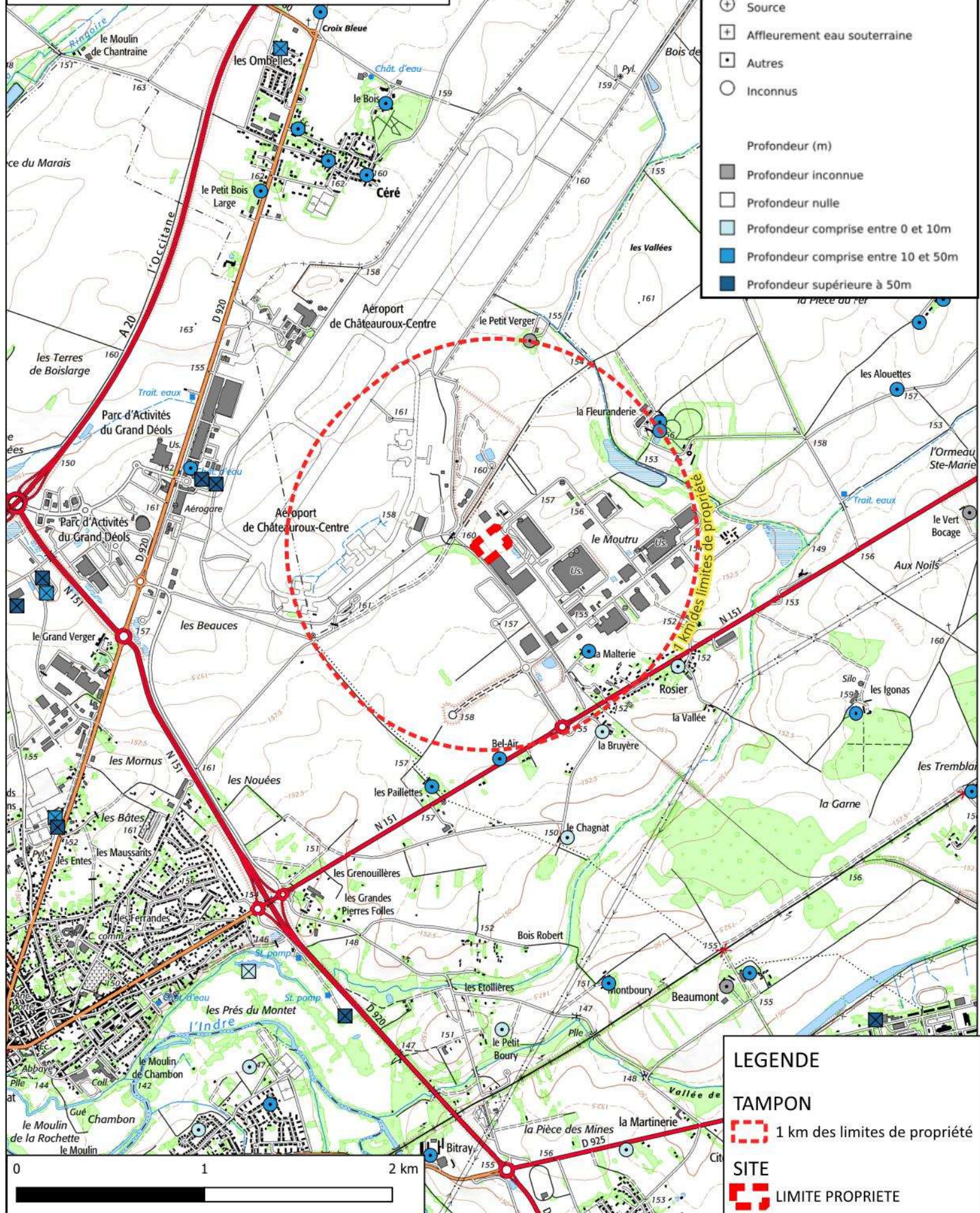
La carte ci-dessous présente les points d'eau présents à proximité du site de la HENault 36.

Le point d'eau le plus proche se situe à environ 1 km au nord-est du site. Il correspond à un forage d'une profondeur comprise entre 10 et 50 mètres.

PJ N°05 - ETUDE D'INCIDENCE

Dossier de demande d'autorisation
Environnementale HENault 36

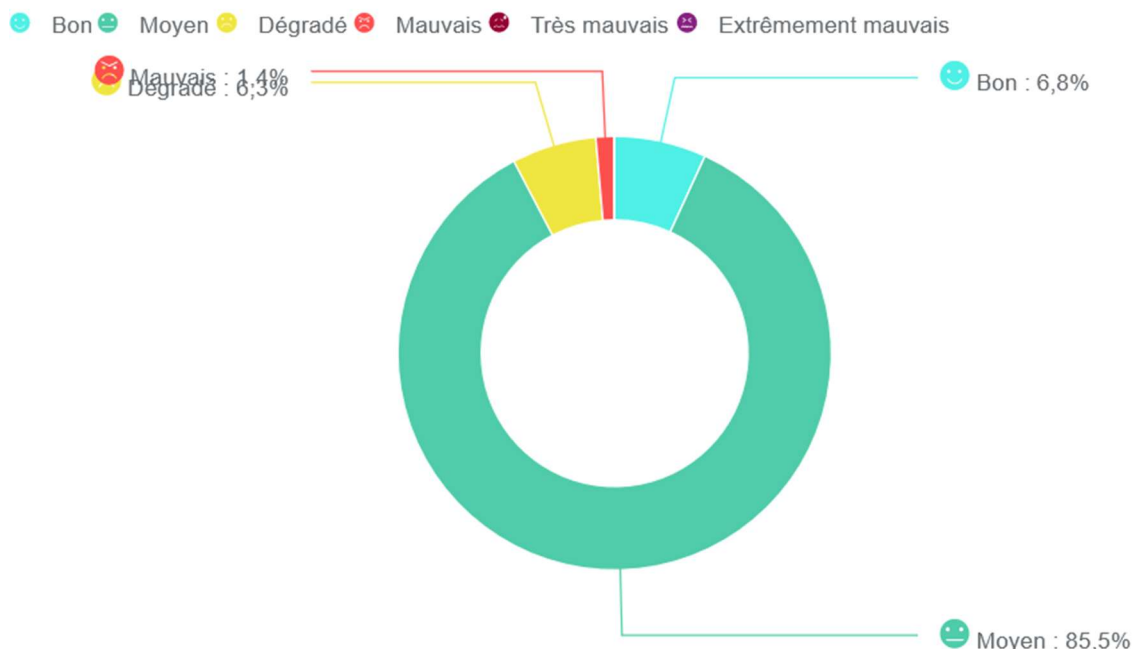
Carte 14 - Localisation des ZNIEFF



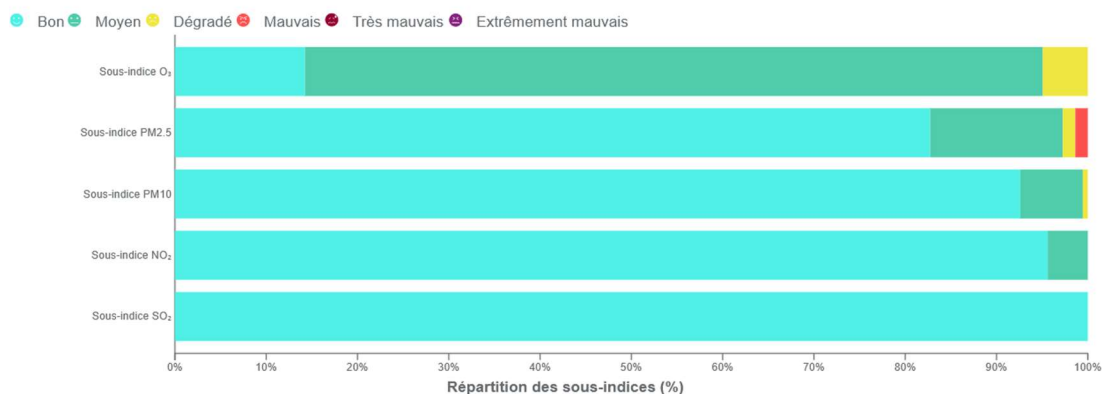
Qualité de l'air

Données issues du bilan 2024 de la qualité de l'air (dernier bilan disponible) pour Châteauroux, station de mesure de Guéret (source ; INTERqual'Air : <https://interqualair.ligair.fr/>).

Châteauroux : Répartition de l'indice ATMO



Châteauroux : Répartition des sous-indices de l'indice ATMO

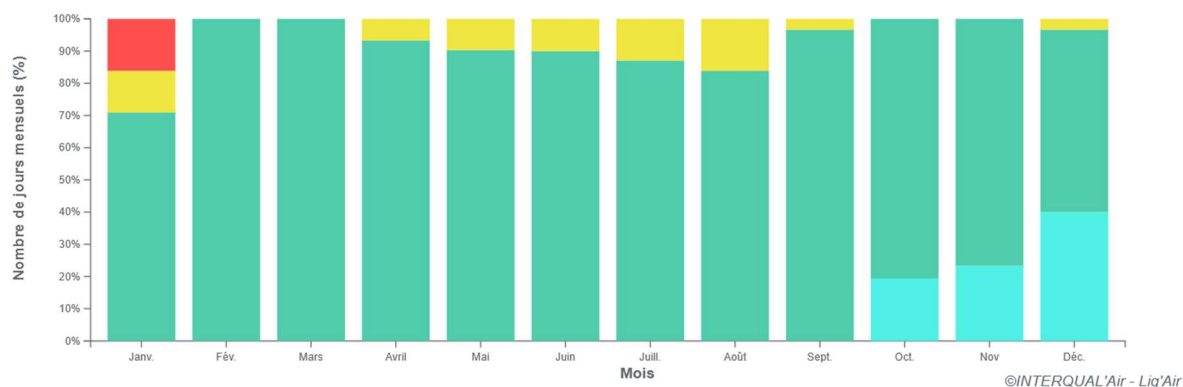


©INTERQUAL'Air - Lig'Air

L'indice ATMO est obtenu à partir de sous-indices correspondant à la concentration en µg/m³ des polluants PM₁₀, PM_{2.5}, Ozone, Dioxyde d'azote et Dioxyde de soufre. Le polluant dont la concentration est la plus élevée détermine l'indice.

Châteauroux : Répartition mensuelle de l'indice ATMO en 2024

● Bon ● Moyen ● Dégradé ● Mauvais ● Très mauvais ● Extrêmement mauvais



Selon le mois de l'année, il peut y avoir plus ou moins de jours présentant un indice de la qualité de l'air mauvais. Par exemple durant l'hiver, les épisodes de pollution aux particules fines peuvent être plus nombreux. et durant les mois les plus chauds et ensoleillés, il peut y avoir une qualité de l'air dégradée par les fortes concentrations en ozone.

Gestion des déchets

Gestion du stock de déchets en transit (activité principale du site)

Voir PJ n°46 - Description du projet.

Déchets produits par l'activité du site

Les déchets produits par l'activité sont des déchets de bureau assimilables à des déchets ménagers (papier, fournitures de bureaux, résidus de repas issus de la salle de repos). Ils sont éliminés par la collecte des déchets ménager (recyclables ou non).

Bruits et vibrations

Bruit

Le site se trouve en dehors de la zone de bruit de l'aéroport Châteauroux-Deols (voir carte ci-dessous) :



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

AERODROME DE CHATEAUROUX-DEOLS

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT



N° Plan : PER/DNAC-GISE/BDI-DDI-FLX/EPB Date : Février 2012 Echelle : 1:25 000

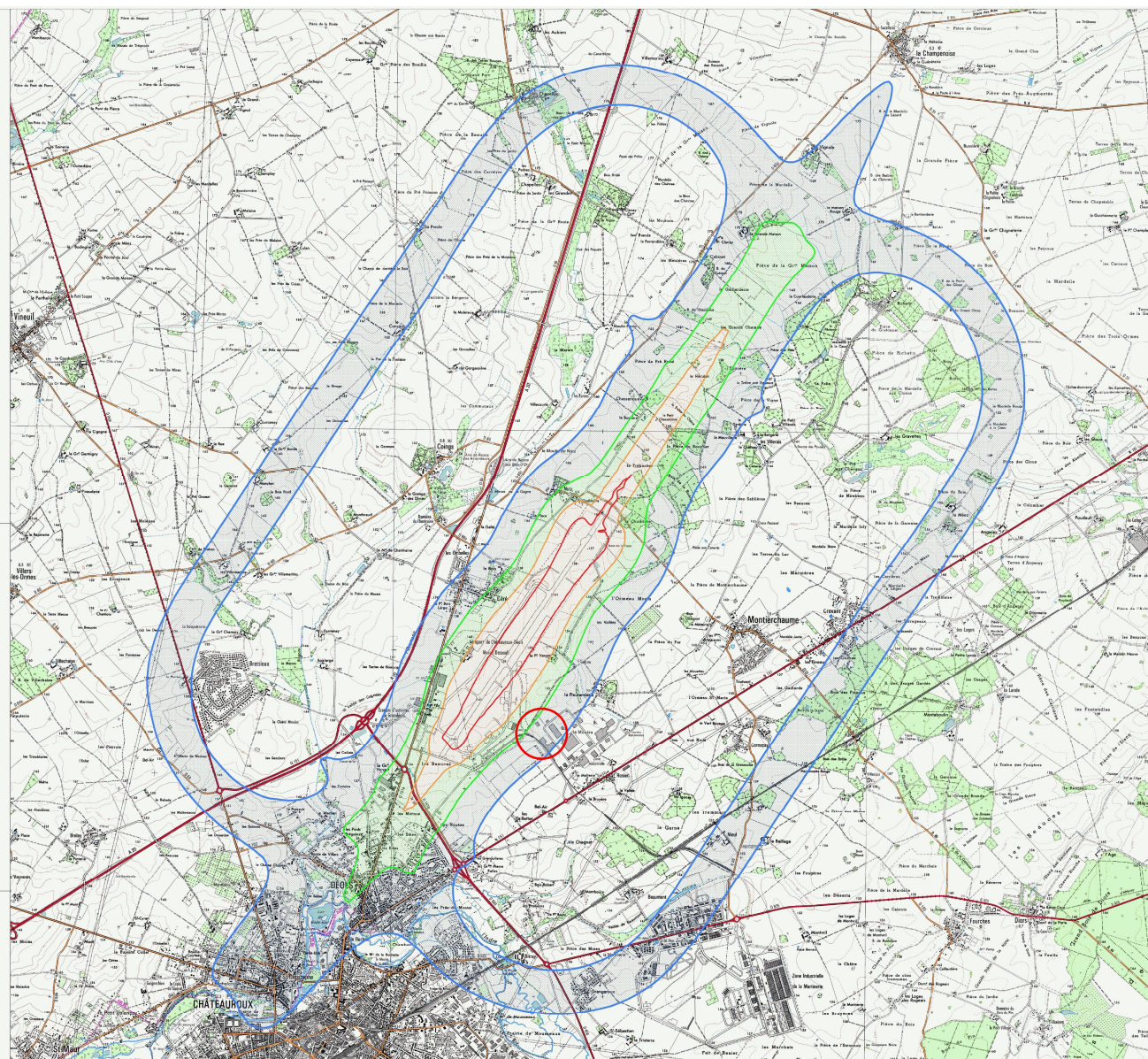


dsac-o

Direction Centrale de l'Aviation Civile
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AÉROPORTS
Service de l'Aviation Civile - DPA - 2010 02 01 01 01

LISTE DE CONTRÔLE	
SISTÈME DE COORDONNÉES	WGS 84
PROJECTION	LAMBERT II Carto Greenwich
CONFIGURATION DES PISTES	Piste principale : 04-22 (3000 m x 45 m)
HYPOTHESES	Origine : DSAC-OUEST
	Nombre de mouvements : 17 1750 mouvements 17 1835 mouvements 17 1980 mouvements
MODELISATION	Auteur : DSAC-O / DSR / RDD / DD
	Logiciel : INM 7.0b
	Vérification : DSAC-O / DSR / RDD / DD
	Relief : non
REALISATION DU PLAN	Prédictions des impacts : Trajectoires normalisées - Dispersion
	Auteur : DSAC-O / DSR / RDD / DD (Février 2012)
	Logiciel SIG : Map info 10.0
DIFFUSION DU PLAN	Fond de plan : SCAN 25 IGN
	Service : Direction Départementale des Territoires de l'Indre
Date	FEVRIER 2012

- Courbe de bruit Lden 70
- Courbe de bruit Lden 62
- Courbe de bruit Lden 56
- Courbe de bruit Lden 50



Sensibilité du milieu environnement faible :

- ✚ Pas de présence d'habitations dans l'environnement proche (l'habitation la plus proche se trouve à environ 700 m au sud-est du site).
- ✚ Le site se trouve dans une zone d'activité.
- ✚ Les périodes susceptibles d'émettre des nuisances sonores sont courtes et uniquement en période diurne.

Vibrations

Les différentes opérations réalisées sur le site ne sont pas susceptibles de produire des vibrations.

Risques naturels et technologiques

Risques naturels concernant la commune de Montierchaume

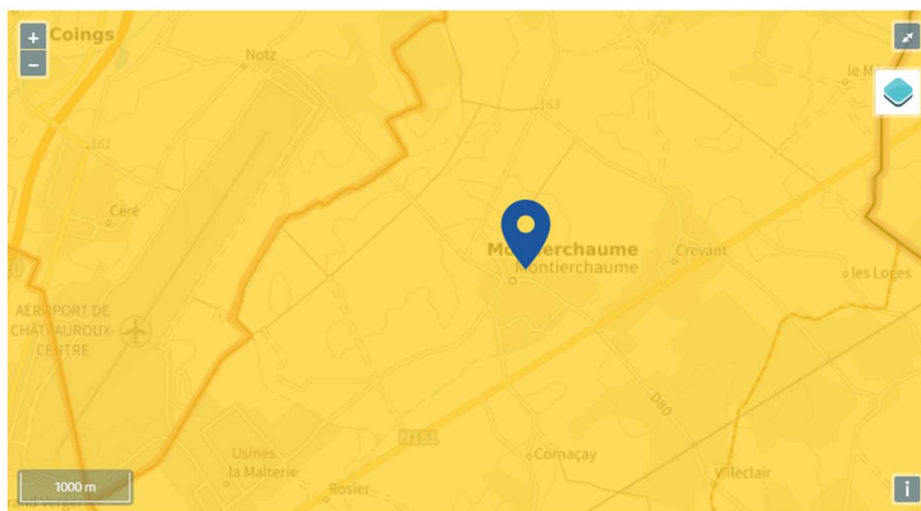
Zonages sismiques

Sur la commune : Risque faible

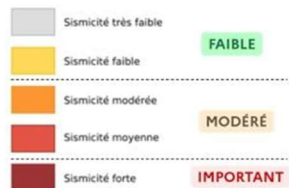
Définition du risque

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Légende :



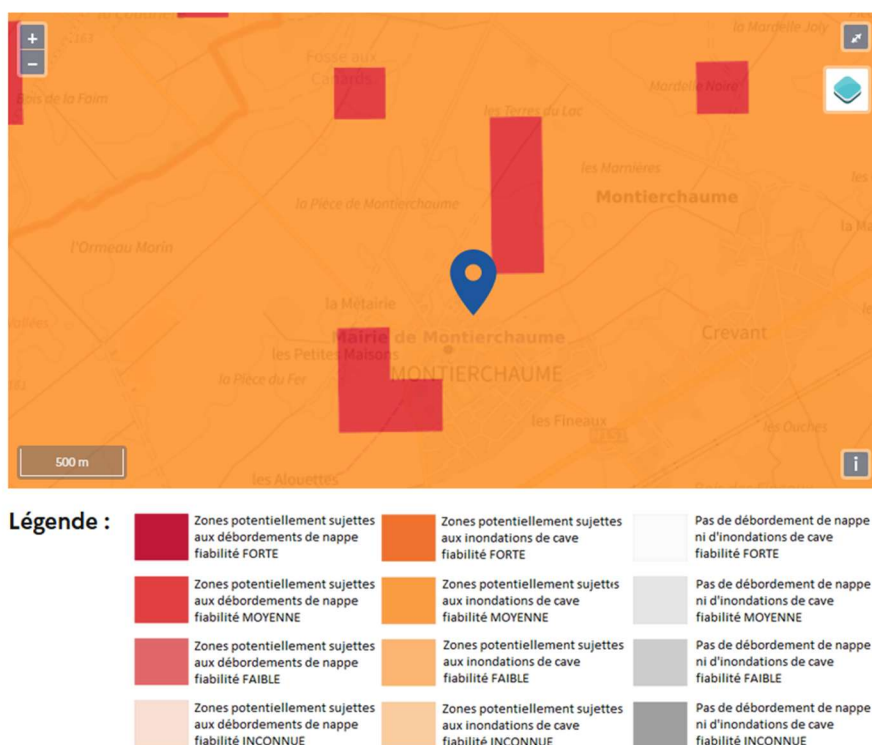
Remontée de nappe

Sur la commune : Risque Existant

Définition du risque

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Mouvements de terrain

Sur la commune : Risque Existant

Définition du risque

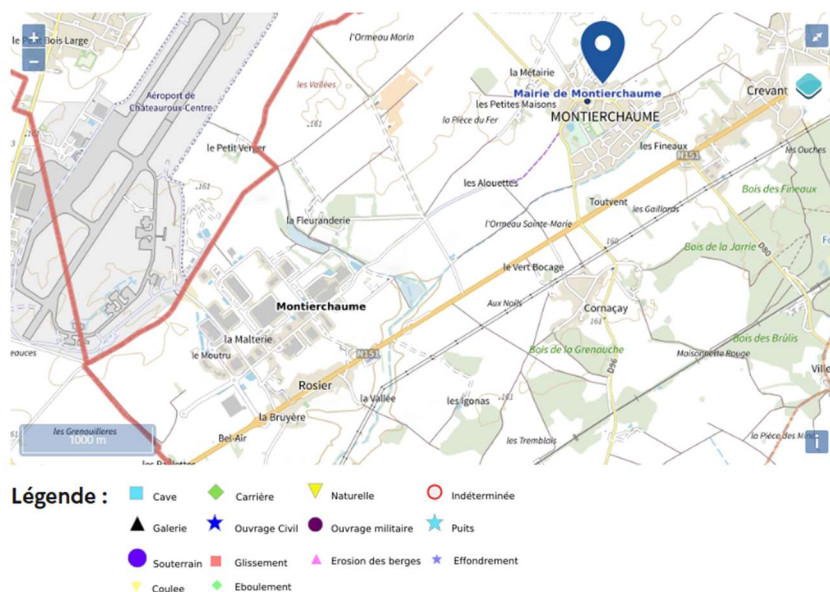
Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Périmètre des servitudes d'utilité publique et localisation des cavités et indices de mouvements de terrain



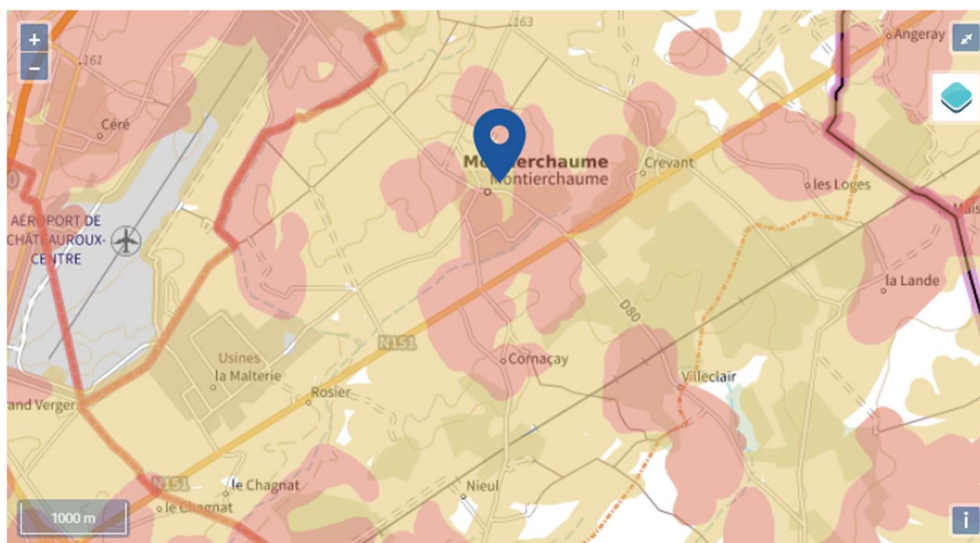
Retrait gonflement des argiles

Sur la commune : Risque Important

Définition du risque

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.

Carte de l'exposition au retrait-gonflement des argiles en France



Légende :

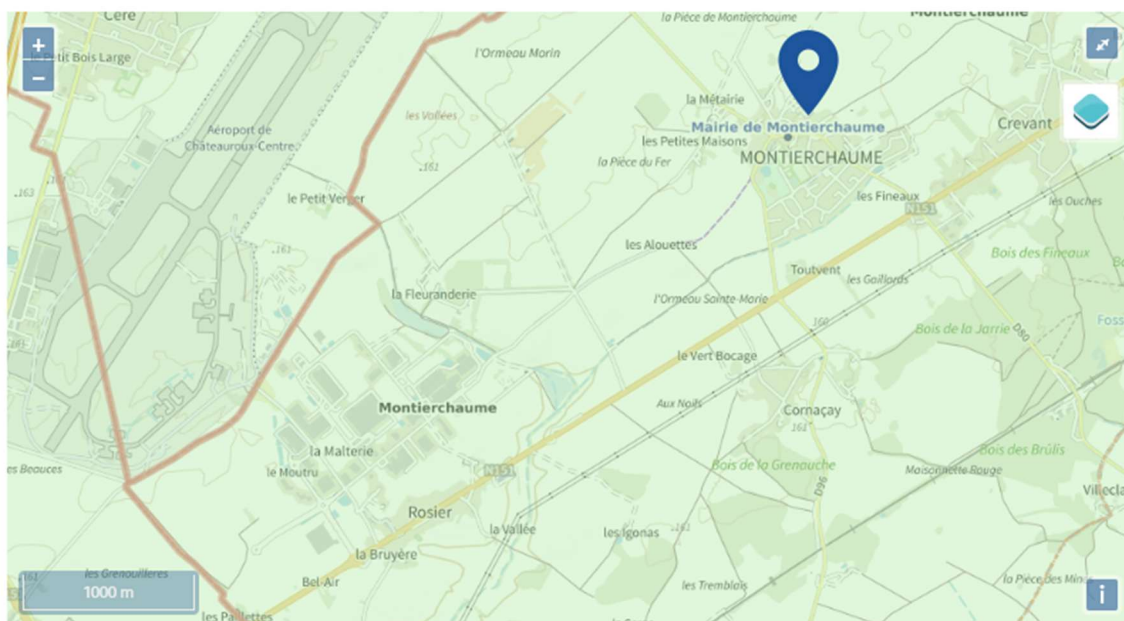
 Faible	 Modéré	 Important
---	---	--

Radon

Sur la commune : Risque Faible

Définition du risque

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Légende :



Risques industriels concernant la commune de Montierchaume

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Sur la commune : Concerné

Définition du risque

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur ma commune :

- 📍 5 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SUEZ RV CENTRE OUEST	Non Seveso
HAERAUX TECHNOLOGIES	Non Seveso

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
AMF QSE	Non Seveso
GLP (ex ID LOGISTICS)	Non Seveso
HARRYS FRANCE - usine de Montierchaume	Non Seveso

Pollution des sols

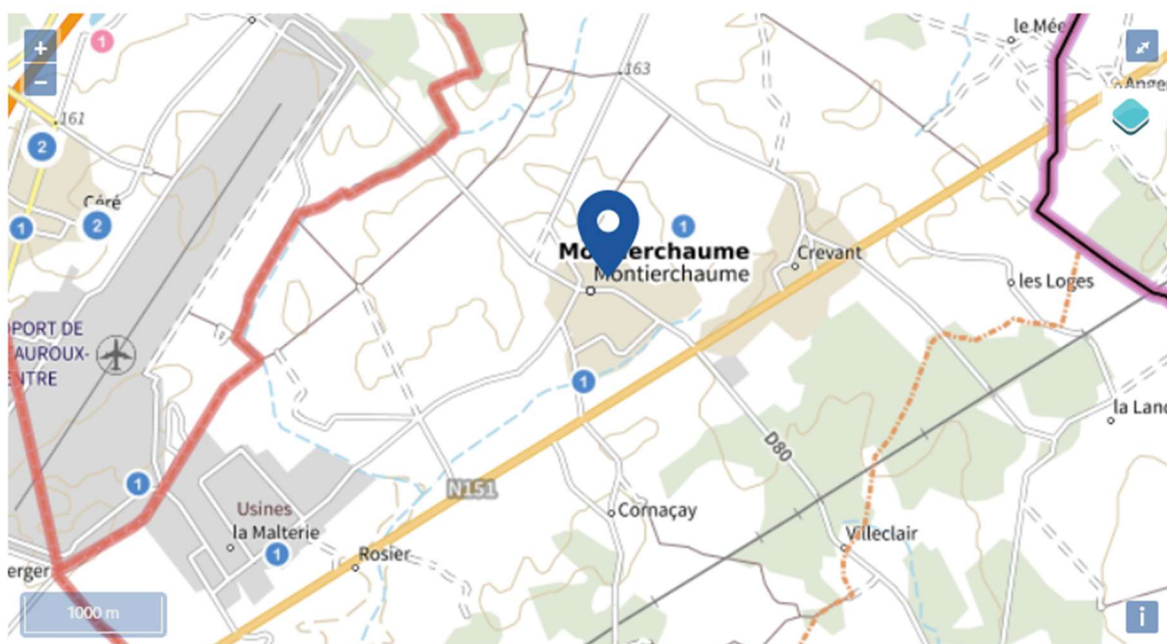
Sur la commune : Concerné

Définition du risque

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 4 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service à moins de 500 m.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Légende :

- | | |
|--|--|
| | |
| | |
| | |